



La Patrie

TEMPERATURE

AUJOURD'HUI

MAXIMUM 64

MINIMUM 42

L'AN DERNIER

MAXIMUM 73

MINIMUM 55

Baromètre 30.06

PRONOSTICS

VENT: N, N-E, E, S, S-E, E, N-E, N

TEMP: 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100

39e ANNEE - No 166 - DEMAIN: BEAU ET CHAUD

MONTREAL, MERCREDI, 12 SEPTEMBRE 1917

LE NUMERO: UN CENTIN

" Notre but de guerre, notre unique but de guerre, nous l'avons répété si souvent, si haut, c'est de nous faire restituer l'Alsace-Lorraine. Si la démocratie russe, chapitrée de la propagande allemande, ne partage pas, sur ce point, notre conception, nous sommes, en revanche, heureux de constater que l'Angleterre est prête à soutenir notre revendication jusqu'au bout. " (René d'Aral dans le Gaulois.)

A l'Université Laval



SA GRANDEUR MONSIEUR GEORGES GAUTHIER, évêque auxiliaire de Montréal, nommé ce matin recteur de l'Université Laval de Montréal, en remplacement de Mgr. Gaspard Dauth.

L'AFFAIRE DES DYNAMITARDS

UN NOUVEAU MANDAT CONTRE ELISEE MONETTE

Le chauffeur Conrad Thérien assermenté une plainte contre le fugitif, en quittant l'hôpital, ce matin.

L'inspecteur Giroux, de la police fédérale, est le principal témoin à l'enquête préliminaire, ce matin.

Autres dépositions

Quelques jours après l'arrestation de Joseph Tremblay, la PATRIE annonçait que celui-ci avait fait des révélations à la police et qu'en outre autres choses le prévenu avait déclaré que Monette, le bandit que toutes les autorités de la province recherchent en ce moment, était l'un des malfaiteurs qui après le vol de la dynamite à la carrière Martineau, avait tenté d'assassiner le chauffeur d'automobile Conrad Thérien.

En venant ce matin déposer une plainte pour tentative de meurtre

ECHOS D'UN PROCES CELEBRE



M. W. H. PILON, qui défendit le bandit Bourret et obtint aux Assises le rejet de sa confession.

INCENDIE A L'HOTEL CLARENDON

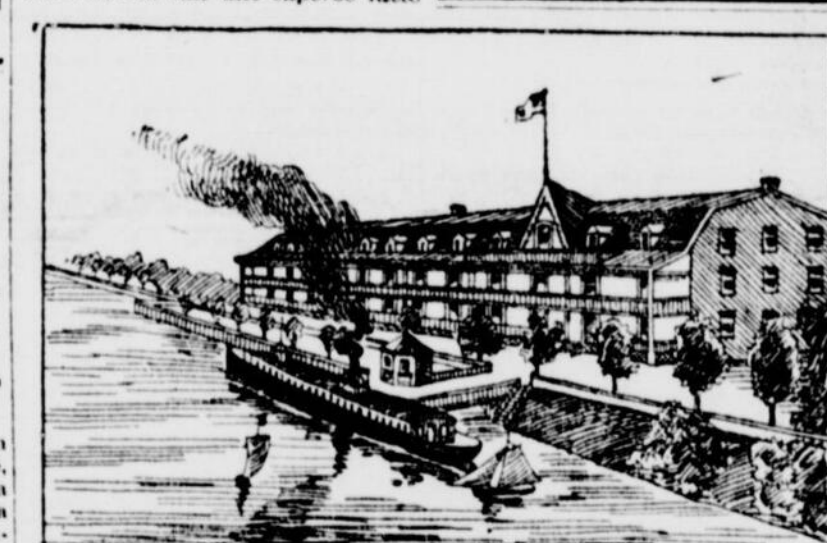
Le rendez-vous des voyageurs et des touristes à Ste-Anne de Bellevue a été la proie des flammes ce matin.

Lourdes pertes

(Service spécial de la PATRIE.) Sainte-Anne de Bellevue, 12. L'Hôtel Clarendon, situé sur le bord de l'eau, rendez-vous bien connu des voyageurs et des touristes, la propriété de M. Philias Rousseau, a été complètement détruite par les flammes dans un incendie qui a éclaté ce matin à 6 heures. Les pompiers volontaires de Ste-Anne de Bellevue, dirigés par M. G. Daoust, chef, ont fait une superbe lutte



M. le maire G. DAUST, qui a dirigé les pompiers volontaires.



L'HOTEL CLARENDON, A STE-ANNE DE BELLEVUE, détruit par les flammes ce matin.

contre l'élément destructeur, mais n'ont pu sauver l'édifice d'une ruine complète. Ce n'est qu'après plusieurs heures que l'on put maîtriser l'incendie qui a menacé un instant, plusieurs maisons voisines de l'hôtel Clarendon sans toutefois y causer de dommages appréciables.

L'acquiesce de Ste-Anne a fourni une bonne pression d'eau. Les pompiers de Montréal avaient été appelés mais par suite d'un accident ils n'ont pu continuer leur route. Il n'y a pas eu d'accidents de personne et les pensionnaires ont pu se sauver mais beaucoup d'effets ont été détruits.

Les pertes sont lourdes mais en partie couvertes par les assurances.

lors à l'inspecteur Giroux ce qu'il aurait fait en l'occurrence de Lalumière. Après des aveux de ce dernier, l'aurait-il mis en liberté ou s'il aurait continué à le garder? Le témoin répond qu'il ne le sait pas. L'inspecteur Giroux savait qu'au moment où un bref d'Habes Corpus était pris et plaidé en Cour de Pratique devant le juge Monet, il n'y avait aucun mandat contre Lalumière. Il ne fit aucune tentative pour amener Lalumière à faire sa déclaration. Il a assermenté d'abord une plainte contre Lalumière et contre ses complices ensuite. Il a fait rapport des développements de l'affaire au colonel Sherwood, d'Ottawa, mais il n'a aucune copie de ses rapports, de sorte que Me Germain annonce qu'il s'adressera directement à Ottawa pour prendre connaissance de ces importants documents. L'inspecteur Giroux parle alors de l'agent Desjardins, de la police fédérale, qui lui-même travaillait l'affaire et transmettait périodiquement des rapports à son bureau à Ottawa.

M. Germain fit remarquer que ces rapports ont bien pu être exagérés dans un moment de zèle. Il a ajouté qu'il connaissait bien Desjardins, qu'il a accordé une entrevue à un journal d'hier soir. M. Germain demanda à l'inspecteur Giroux si Germain a cessé de s'occuper de la cause, quand lui a commencé à la travailler. Réponse est qu'on ne le sait pas officiellement. Les rapports qu'il a eus de Desjardins ou qu'il a envoyés à cet agent n'étaient pas tous par écrit, plusieurs l'ayant fait par téléphone. Les rapports écrits à Desjardins sont tous restés à Ottawa. (SUITE A LA PAGE 2)

AUX ASSISES

UNE FEMME RACONTE LE DRAME

Le meurtre de Rodolphe Godin, Avenue de l'Hôtel de Ville, occupe les Assises depuis le matin.

Un témoin oculaire

Le procès de Giuseppe Talarico accusé du meurtre de Rodolphe Godin a commencé ce matin devant les petits jurés. L'hon. juge A. G. Cross est le président du tribunal. Mmes Walsh et D. A. Lafortune représentent la Couronne et M. D. McAvoy C.R., défend l'accusé. Le fait sensationnel de la séance a été le témoignage de la femme du défunt, née Marie Tremblay. Elle a raconté que le soir du 13 juin dernier elle avait soupé avec son mari et l'avait quitté à l'angle des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elisabeth. Elle s'engagea sur la rue de l'Hôtel-de-Ville pour se rendre au marché Saint-Laurent et à l'angle de la rue Dorchester, elle rencontra Giuseppe Talarico qu'elle connaissait de vue et qui lui dit: "Bonsoir". En ce moment, son mari arriva et demanda à l'Italien pour

TANCREDE MARCIL RAMASSE INCONSCIENT, AVENUE-DU-PARC

L'affaire des dynamitards



LE MAGISTRAT DE POLICE ST-CYR qui préside l'enquête préliminaire dans l'affaire du dynamitage de Cartierville. (Cliché du photographe de la PATRIE.)

Le fondateur des "Fils de la Liberté" est transporté à l'hôpital, la nuit dernière souffrant de plusieurs blessures.

CE QU'IL RACONTE

Tancrede Marsil, ex-directeur de la "Liberté" — qui a suspendu sa publication depuis une quinzaine de jours — orateur anti-conscriptionniste, fondateur de la ligue des Fils de la Liberté, a été ramassé à moitié inconscient sur la ferme Fletcher, près du Monument Cartier, la nuit dernière, par trois citoyens qui le transportèrent en automobile à l'hôpital Général. Marsil avait le visage couvert de sang et paraissait beaucoup souffrir.

Au coin des rues Beury et Ste-Catherine les citoyens qui avaient secouru le blessé, firent la rencontre du constable Sullivan, du poste No 5, qui les accompagna à l'hôpital. Marsil a reçu un coup de gilette en plein visage et deux coups de couteau qui l'ont blessé légèrement à la poitrine.

Marsil a déclaré que ses agresseurs étaient au nombre de trois: un civil et deux militaires. Il avait dû soutenir une lutte terrible.

De bonne heure ce matin, la victime a exprimé le désir de quitter l'hôpital après avoir été pansé.

On se perd en conjectures sur le mobile de l'agression. A la police, la sûreté.



M. TANCREDE MARCIL, qui a été victime d'une agression mystérieuse la nuit dernière. On l'attribue à une vengeance politique. Rapport a été fait au bureau de la sûreté.

LE CONGRES OUVRIER A OTTAWA

LA PREFERENCE AUX OUVRIERS NATIONAUX

LE CONSULAT DE NORVEGE



M. ARNE JORSTAD, consul de Norvège à Montréal, qui vient d'être nommé à un nouveau poste au consulat-général de Norvège, à Londres.

Cette question sera étudiée tout spécialement à la 33e session du Congrès des Métiers et du Travail, la semaine prochaine.

Autres questions

La trente-troisième session annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui s'ouvrira à Ottawa lundi prochain, le 17, est considérée par tous comme la plus importante réunion qu'aient encore eue ce corps important depuis sa fondation. En effet, un grand nombre de questions se rapportant aux événements actuels seront discutées, et nous pouvons ajouter que la population entière du Canada a intérêt de connaître les moyens que suggéreront les chefs ouvriers du pays pour résoudre les graves problèmes économiques qui résultent du fait de la guerre actuelle. La conscription sera certainement l'objet d'un grand débat, car, si nous nous en tenons à la résolution adoptée à une session spéciale extraordinaire qui fut tenue au commencement de l'été, laquelle se prononça presque unanimement contre la conscription, il est hors de doute que la question reviendra sur le tapis et sera l'objet d'un débat qui promet des émotions. La question du coût élevé de la vie sera aussi discutée et nous croyons que les ouvriers demanderont que des mesures énergiques soient prises afin de remédier à l'état de choses actuel, qui devient de plus en plus alarmant non seulement pour la classe ouvrière, mais pour tout le monde en général. Les congressistes vont certainement demander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires d'empêcher la spéculation éhontée qui se fait sur les denrées alimentaires ainsi que sur toutes les nécessités de la vie. Le Congrès mettra aussi à l'ordre du jour les moyens à adopter pour protéger les ouvriers nationaux lorsque, après la guerre, notre pays sera inondé par la main-d'œuvre étrangère. Il n'y a aucune appréhension en ce qui concerne les soldats de retour du front et les invalides; mais il y aura probablement une immense immigration des rives des pays dévastés de l'Europe, et cette immigration créera une situation d'une importance immédiate que les ouvriers doivent connaître. Un grand nombre de lois qui ont été présentées à la session fédérale cette année attireront aussi l'attention, ainsi que beaucoup de choses concernant la législation future qui sont d'un intérêt primordial pour le travail organisé. Ces ques-

LE COMTE LUXBOURG MIS A LA PORTE

(Service spécial de la PATRIE.) BUENOS-AIRES, 12. — Le gouvernement argentin a envoyé au jourd'hui ses passeports au comte Luxbourg, le ministre allemand à Buenos-Aires. On dit que ce personnage est actuellement introuvable.

M. PAINLEVE N'A PAS ENCORE REUSSE

PARIS, 12. — M. Painlevé, ministre de la Guerre, a annoncé qu'il a été incapable jusqu'à présent de former un nouveau ministère pour remplacer celui de M. Ribot, parce qu'au dernier moment les socialistes Albert Thomas et Varenne ont retiré leur assentiment. D'après le journal "Le Matin", M. Thomas, socialiste, aurait refusé d'entrer dans le nouveau ministère parce que M. Ribot, l'ex-président du conseil, avait gardé le portefeuille des Affaires étrangères.

2 femmes comme témoins après-midi

Cet après-midi au nombre des témoins à charge qui seront entendus à l'enquête Lalumière qui est accusé de tentative de meurtre sur la personne de lord Atholstan, figureront deux jeunes filles, Mlles Laure Drapeau, domiciliées au No. 445 de la rue Laval et Anne-Marie Tremblay, rue Waverley, No. 2602, et Mme. Emile Labelle, marchand au No. 1985 de la rue Saint-Laurent et Joseph Boulay, commis de la Maison Dion, en haut du Boulevard Saint-Laurent.

Par les deux jeunes filles, la poursuite entend établir qu'un certain personnage mêlé au dynamitage de Cartierville est venu acheter de la dynamite pour fabriquer des masques dont les dynamiteurs se sont servis dans leur attentat.

M. Emile Labelle est un marchand de chaussures qui aurait vendu des lacets au même individu, lacets qui auraient été employés plus tard à attacher les masques.

La campagne sous-marine allemande



LE KAISER: "Si je ne puis en venir à bout moi-même, personne ne le pourra." (Du "Times" de New-York.)

tions seront étudiées soigneusement en de réunion aussi importante et la classe ouvrière attend avec anxiété le résultat de ses délibérations. La résolution adoptée par le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, la semaine dernière, à l'effet qu'un parti ouvrier national soit fondé sous les auspices du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, viendra aussi devant les délégués. Enfin, nous croyons devoir répéter que le Congrès n'aura jamais

Même si l'armée russe ne nous donne pas toute l'aide sur laquelle nous étions en droit de compter, nous sommes encore en mesure, avec nos autres alliés, de venir à bout de nos ennemis. Ce n'est qu'une affaire de temps et ce sera l'honneur de la quatrième année de guerre.

LE GENERAL FONVILLE
dans "LA FRANCE MILITAIRE"

TEMPERATURE

Vent frais du sud-ouest, beau et
plus chaud aujourd'hui et demain.

La pression est très élevée dans les
Etats du Centre et elle est relative-
ment basse au nord et à l'ouest du
Canada. Depuis quelques jours le
temps est très beau dans tout le Ca-
nada, sauf dans la Saskatchewan où
il y a eu quelques averses.

PROGNOSTICS

Grande Lac et Baie George.—
Vent frais du sud-ouest, beau et plus
chaud aujourd'hui. Vent du sud-est
avec averses vers le soir, mais gé-
néralement beau demain.

Val de la Rivière et Haut Saint-
Laurent.— Vent frais du sud-ouest,
beau et plus chaud aujourd'hui et de-
main.

Provinces Maritimes.— Vent mo-
déré du sud-ouest, beau aujourd'hui,
avec changement dans la température
de demain.

La Nouvelle-Écosse.— Vent frais du
sud-est, beau demain.

Alaska.— Aujourd'hui et demain
généralement beau, avec quelques
averses en quelques localités.

Température locale fournie par M.
de Montigny, 222, rue Notre-Dame Ouest,
à Montréal.

Aujourd'hui.

Maximum..... 64

Minimum..... 42

Temp. dernière..... 59

Maximum..... 73

Minimum..... 59

Temp. hier..... 50, 57

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

Max. hier..... 59

Min. hier..... 30, 36

LA CRISE RUSSE

LE PEUPLE FIDELE
AU GOUVERNEMENT

C'est ce que du moins
prétendent les membres
du gouvernement pro-
visoire qui déclarent que
l'armée de Kornilof est
arrétée dans sa marche
sur Pétrograd.

Nouveau
commandant

(Service spécial de la PATRIE)

Au Palais d'Hiver, Pétrograd, 12.

Les membres du gouvernement

provisoire sont absolument opti-

mistes, d'après les rapports reçus

jusqu'à cette heure, dont un, qui

n'est pas confirmé, dit qu'une par-

tie de l'armée de Kornilof s'est

rendue.

Le vice-premier ministre Nekras-

sov dit que le général Srejevski,

qui commande au Caucase, et le

général Chorbachef, qui comman-

de au front roumain, se sont dé-

clarés complètement dévoués au

gouvernement. On n'a pas de nou-

velles du général Stachef, mais

on a des raisons de croire qu'il res-

tera aussi fidèle. L'attitude du

général Klembovsky, qui commande

au front nord, est plus énigmati-

que. Quand on lui demanda pour-

quoi il avait permis au général

Kornilof de passer à travers Pskov

avec ses troupes, il répondit que

ses troupes n'étaient pas sous ses

ordres.

M. Nekrassov ajoute que des

pouvoirs extraordinaires avaient

été offerts au premier ministre

Kerensky et que celui-ci peut

compter sur l'appui de tout le

peuple.

MOSCOU POUR KERENSKY

(Service spécial de la PATRIE)

MOSCOU, 12. — Le conseil mu-

nicipal de Moscou a publié une

proclamation invitant les habitants

de l'ancienne capitale de la Russie

à défendre la révolution et à em-
pêcher la guerre civile.

Le général Verkhovsky appa-

raient les officiers de la garnison

dans le grand square et en reçut

l'assurance qu'ils soutiendraient

Kerensky. Les décrets de St-Geor-

ges en retraite ont fait une offre

spéciale de leurs services et il pa-

rait aussi y avoir unité d'opinion

parmi les groupes ouvriers en fa-

veur du gouvernement actuel.

On dit que Pétrograd a assez

de provisions pour soutenir sa po-

pulation pendant quatre ou cinq

jours.

GOUTCHKOF GARDE PRISON-

NIER

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 11. (Dépêche re-

tardee). — Alexandre Goutchkof,

ex-ministre de la Guerre, qui était

parti de Pétrograd samedi pour al-

ler rejoindre le général Kornilof,

a été arrêté et est tenu prisonnier

à Pskov.

DEUX GENERAUX SE REBEL-

LENT

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 12. — Les géné-

raux Denikin et Valoueff, qui

exercent des commandements au

front sud-ouest et au front ouest,

se sont rangés du côté de Kornilof,

d'après des dépêches d'agences pu-

bliées par les journaux d'ici. Un

rapport précédent avait dit que le

général Denikin avait été arrêté.

NOUVEAU COMMANDANT

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 12. — Le major-
général Bruyovitch a été nommé

commandant en chef de l'armée

russe en remplacement du général

Kornilof.

EN FAVEUR DU GOUVERNEMENT

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 11. (6.00 p. m.)

par Londres, 12. — Les mem-
bres du gouvernement Kerensky

déclarent au représentant de la Presse

Associée que bien qu'ils ne puis-
sent pas encore annoncer l'écarter

final du général Kornilof, ils ont

toutes raisons de considérer la

situation générale comme très fa-

vorable.

Des rapports qu'il est impossible

de confirmer disent qu'une partie

de l'armée de Kornilof s'est ren-

due au gouvernement.

L'APPEL DE KORNILOF AU

PEUPLE RUSSE

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 12. — Le texte

des proclamations adressées au

peuple russe par le général Kornilof

est publié tel aujourd'hui. La

voix.

A L'UNIVERSITE LAVAL

Le Recteur démissionne

Après treize années de service actif, Monseigneur
Gaspard Dauth se retire et les évêques de la
province ecclésiastique de Montréal dési-
gnent pour le remplacer Sa Grandeur
Monseigneur Georges Gauthier.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Un communiqué officiel de l'Université Laval annonce ce matin le
remplacement suivant:

Mgr. Gaspard Dauth, vice-recteur de l'Université Laval de Mon-
tréal, a été nommé, à cause de sa mauvaise santé, de donner sa démis-
sion, après treize ans de service actif.

C'est sous sa direction qu'ont été fondées ou rattachées à l'Univer-
sité l'École d'enseignement supérieur des jeunes filles, l'Institut Agricole
d'Oka, l'Institut d'enseignement moderne, l'École de Pharmacie, l'École
des Hautes Etudes Commerciales, l'École de Musique. L'établissement
de plusieurs cours, de lettres-sciences, de high school, de pédagogie est
aussi dû à son initiative. D'autres écoles, comme l'École de Chirurgie
dentaire et l'École de médecine vétérinaire, doivent leur développement à
ses constantes démarches.

Tous les directeurs de ces diverses institutions seront unanimes à
regretter l'homme dont le ferme jugement était une lumière dans les
délibérations et dont l'activité se dépensait sans mesure à l'exécution
d'une entreprise utile. Par ses conseils et par son action, l'œuvre uni-
versitaire est aujourd'hui établie sur une base solide.

Les évêques de la province ecclésiastique de Montréal ont désigné,
pour remplacer le recteur démissionnaire, Sa Grandeur Mgr. Georges
Gauthier, évêque de Philadelphie, auxiliaire de Mgr. l'archevêque de
Montréal et jusqu'alors curé de la cathédrale.

L'autorité épiscopale et la réputation d'éloquence du nouveau rec-
teur seront pour l'Université Laval une force de plus. L'affabilité de Sa
Grandeur, qui était à son bureau dès cet après-midi, attirera à l'œuvre
universitaire des sympathies nouvelles. Celles-ci ajoutées à celles qui lui
avaient déjà conquis la bienveillance populaire de Mgr. Dauth, permet-
tront à cette institution d'enseignement supérieur d'attendre le dévelop-
pement complet que réclament pour elle tous les vrais citoyens.

DEMENTI DU CURE
DES ABENAKIS

M. LARBE J. DE GONZAGUE

MET AU POINT LE PSEUDO-

INCIDENT ENTRE ABENAKIS

ET PIERREVILLAS.

ST-THOMAS DE PIERREVILLE.

LE 12. — A propos de l'article

publié dans le journal "La Presse"

de jeudi 6 septembre intitulé: "Les

Indiens veulent faire revivre une

ancienne loi provoquant un diffé-

rend, nous tenons à informer les

lecteurs que cet article est erroné.

Les Abénakis n'ont jamais préten-

du faire revivre une ancienne loi

défendant à tout blanc de mettre

le pied sur le territoire indien après

le coucher du soleil, pour la sim-
ple raison que cette loi n'a jamais

existé et n'existera jamais, mais

par contre, ce qui existe actuelle-

ment et ce qui sera toujours appli-

qué, c'est le règlement passé il y

a quelques années par le conseil

des Abénakis et sanctionné par le

gouverneur général en conseil dé-

fendant à tout individu de nation-

nalité étrangère, d'allure suspecte

de stationner sur quelques points

de la réserve, et cela pour le ma-

intien du bon ordre et de la morale.

Les honnêtes gens n'ont jamais

été attaqués par les Abénakis et

auraient comme par le passé la li-

berté de se servir du chemin public

à toute heure du jour ou de la

nuit sans crainte d'être troublés.

Maintenant quant aux faits et

incidents de sauvagerie cités dans

l'article, voici la vérité: Au com-

encement de l'été, quelques jeu-

nes canadiens de Pierreville, ou-

gnisés en bande, s'avancèrent à

faire du tapage dans des excursions

nocturnes dans le paisible village

Abénakis, criant, chantant, au point

d'empêcher les gens de dormir.

Impatients, les Abénakis s'en

plaignirent aux autorités qui sur

les ordres du gouvernement fédé-

ral décidèrent de servir avec la

rigueur possible.

Le fait que Charles Aty, de Pier-

reville, fut attaqué par quelques

jeunes Abénakis près de la réserve

et arrêté par le constable Mas-

quess dans la soirée de samedi,

n'est pas exact.

Quant à l'incident de M. Grand-

mont, il est absolument faux de

croire qu'il fut arrêté et sommé

de prendre une autre direction. Main-

tenant pour ce jeune homme de

Pierreville en question, voici le

fait: Contrairement à ce que com-

porte l'article de "La Presse", ce

jeune homme ne fut pas arrêté un

hundi mais bien un dimanche soir,

il y a un mois, par le constable

Masquess pour avoir été trouvé

en possession de liqueurs enven-

imées dans la réserve — ce qui est

illégal — puis sur la demande d'un

intéressé, mis en liberté provisoi-

re, une demi-heure plus tard par le

constable lui-même sur l'ordre de

l'agent du gouvernement le som-

La Patrie

LE SERVICE MILITAIRE

Les autorités fédérales ont résolu de mener activement le travail d'organisation des tribunaux d'exception. Ce travail devra être terminé le 25 septembre. La proclamation appelant tous les jeunes gens sous les armes suivra sans doute de près.

L'«Événement», qui est reconnu comme l'organe officiel du gouvernement Borden dans notre province, donne de nouveaux conseils aux fils de cultivateurs et à tous ceux que frappe la conscription. Comme quelques-uns de nos lecteurs pourraient tirer profit de ces avis, nous citons quelques extraits de l'article du confrère québécois. Il dit :

«Nous rappelons aux cultivateurs et aux fils de cultivateurs que, sans être exemptés comme classe, ils ont parfaitement droit individuellement à l'exemption du service militaire. Cependant, il est important qu'ils sachent que, pour jouir de leur exemption et échapper aux rigueurs de la loi, ils sont obligés de se procurer un certificat émis par l'un de ces tribunaux d'exception légitimement constitués. Il en est de même de tous les gars de la campagne dont le métier les rapproche et les attache à la classe des agriculteurs, comme, par exemple, les forgerons, les charbons, les vétérinaires.

«L'on nous fait savoir de plusieurs sources différentes que certaines personnes, dans les paroisses ont cru devoir conseiller aux gens de ne s'occuper point des tribunaux locaux, de ne pas se procurer de certificats d'exemption, et de ne pas répondre à l'appel lorsque le service sera venu pour les conscrits de se reporter aux sergents recruteurs. Ceux qui donnent de semblables conseils sont ou des ignorants ou des malveillants ou des criminels ; mais ceux qui seraient tentés de les suivre sont tout simplement, qu'on nous permette l'expression, de pauvres imbéciles !

«Sans doute, la loi du service militaire est dure ; elle peut paraître injuste ; elle est certainement mal comprise, et beaucoup de gens peuvent croire sincèrement qu'elle n'est ni nécessaire ni opportune. Mais c'est la loi ! S'il reste encore quelques personnes qui aient dans l'idée qu'on peut consciencieusement résister aux autorités dans l'application de la loi, nous leur recommandons, à notre tour, d'aller consulter un avocat d'expérience ou un directeur spirituel, avant que de faire la folie de se mettre au ban de la loi.

«Il est important que ceux qui croient avoir des raisons d'être exemptés du service militaire aillent faire valoir ces raisons devant un tribunal d'exception, quitte, en cas d'insuccès, à en appeler de la décision aux tribunaux d'appel dont l'organisation est pratiquement faite. Quiconque négligerait de se mettre en règle avec la loi et chercherait plus tard à échapper à son service militaire, passerait d'abord pour un lâche, s'attirerait ensuite des amendes et d'autres punitions, puis, finalement, serait forcé d'aller quand même à la guerre en traînant à l'armée une mauvaise note qui lui sera naturellement préjudiciable.

Des journaux affirmaient, il y a quelque temps, que le premier ministre avait déclaré que les premiers cent mille conscrits seraient sous les drapeaux le 27 novembre prochain. L'«Événement» ne dit pas si cette promesse sera remplie, mais il prétend avoir reçu l'assurance que les soldats levés grâce à la loi de conscription «ne seront pas envoyés à la guerre avant les élections».

Quand aura lieu cet appel au peuple ? L'on a répété que par suite de la préparation des nouvelles listes des élections on pourrait être tenu à la fin de février ou au commencement de mars. Mais d'après les dernières nouvelles de la Capitale, le gouvernement ferait diligence et consulterait l'électorat dès la mi-décembre.

LE CONTROLEUR DU COMBUSTIBLE

M. Magrath, contrôleur du combustible au Canada, vient d'avertir les marchands de charbon qu'ils devront le consulter avant d'augmenter leurs prix, à l'approche de l'hiver.

Il y a lieu de féliciter M. Magrath de sa sollicitude pour nous. Mais s'il avait agi avec plus de fermeté, il y a déjà des mois, et pris les moyens de leur faire avoir leur combustible à meilleur marché et en quantité suffisante, les citoyens apprécieraient davantage son intervention.

D'après les apparences et les informations recueillies, tout danger de disette, l'hiver prochain, paraît disparu. Le «Daily Mail» prétend que les marchands qui ont des stocks abondants et plus considérables que ceux de leurs confrères moins favorisés, refusent de vendre à qui bon leur semble, se contentant de servir leurs clients ordinaires.

Il est peu probable que M. Magrath puisse intervenir entre les marchands et les personnes qui ont

besoin de combustible. S'il réussit à empêcher une hausse exagérée des prix et à nous faire obtenir des Etats-Unis l'approvisionnement de charbon dont la population de Montréal a besoin, nous n'aurons pas raison de nous plaindre trop amèrement.

Il ne faut pas plus demander l'impossible à M. Magrath qu'à son collègue le contrôleur des vivres !

VICE-RECTEUR

Après de nombreuses années consacrées au développement et à la prospérité de l'Université Laval, Mgr Dauth a cru devoir prendre une retraite bien méritée.

A Mgr Gauthier, auxiliaire de l'archevêque de Montréal, a été confiée la tâche de continuer l'œuvre de développement si généreusement accomplie par Mgr Dauth.

Nous sommes convaincus que, sous la direction du nouveau vice-recteur, l'Université Laval prendra un regain de vigueur et étendra davantage le rayonnement de son influence et de son prestige.

Mgr Gauthier est l'un des plus éminents des plus distingués du pays. Il mettra au service de la grande cause de l'instruction supérieure, son érudition, son éloquence, tout son zèle apostolique.

Pour la guider, l'Université Laval aura une main experte, habile et sûre.

LES RESERVES ALLEMANDES

Une dépêche de Paris annonce que d'après les renseignements parvenus et les constatations faites, le grand quartier général français a pu établir que, dans le mois d'août seulement, une quarantaine de divisions ennemies ont été mises hors combat, tandis qu'une vingtaine d'autres sont en train de subir le même sort. En Belgique, les Allemands, en effet, ont retiré du front trente divisions ; ils en ont actuellement douze en voie d'usage.

A Verdun, dix divisions allemandes ont dû être retirées à la date du 25 août. Sept sont actuellement en ligne. En tout, pour ce front restreint, dix-sept divisions usées ou sur le point de l'être. Ajoutons, pour qu'on puisse apprécier l'étendue des pertes allemandes que nos ennemis ne retirent leurs divisions du front que lorsqu'elles ont éprouvé des pertes supérieures à la moitié de leurs effectifs.

LA SUEDE TRAITE AUX ALLIES

Une mission suédoise est en route pour les Etats-Unis, où elle vient demander notamment qu'on ravitaillât la Suède en vivres et qu'on lui fournisse du charbon en échange de son fer. La mission osera-t-elle parler de sa neutralité à Washington, après les révélations qui font du gouvernement de Stockholm le complice de celui de Berlin dans la guerre sous-marine ?

Le service secret de Washington a été fort heureux de découvrir la preuve que la légation suédoise de Buenos-Ayres servait d'intermédiaire pour assurer la transmission à Berlin des dépêches compromettantes expédiées par le comte Luxburg, chargé d'affaires allemand auprès du gouvernement argentin. Le département d'Etat américain a fait publier trois de ces dépêches datées du 19 mai, du 2 et du 9 juillet 1917, transmises à Berlin par Stockholm, qui en disent long sur les procédés de l'Allemagne. Dans la dépêche du 19 mai, il est dit notamment :

«Je tiens à vous dire que les petits vapeurs «Vesta» et «Quana», partis le 21 juillet et approchant actuellement de Buenos-Ayres, ont été chargés de provisions, soient étrangères, si possible, ou bien suédoises, sans qu'il y ait de doute.

Dans celle du 2 juillet, nous lisons :

«J'apprends de bonne source que la mission des affaires étrangères de Buenos-Ayres, qui est notamment un navire et un sous-marin, a déclaré, le 21 juillet, qu'elle avait été chargée de provisions, soient étrangères, si possible, ou bien suédoises, sans qu'il y ait de doute.

Dans la dépêche du 9 juillet, le comte Luxburg écrit à son gouvernement :

«Sans manifester la moindre tendance à faire des concessions, ajoutant qu'il n'y a rien de changé jusqu'à présent, le gouvernement argentin, qui est un ami de la Suède, ne consent pas de livrer des armes, des munitions, des explosifs, etc., à la mission suédoise.

La République argentine a terminé ses démarches avec l'Allemagne par un accord dont elle connaît désormais la valeur. Le gouvernement de Berlin a promis qu'il ne coulerait plus de navires argentins, mais on sait maintenant, à Buenos-Ayres, que cela veut dire : on n'en coulera plus, en laissant des traces. C'est ainsi sans doute que s'exprime le comte Bernstorff lorsqu'il donnait à Berlin ses conseils diplomatiques sur la conduite à observer à l'égard des Etats-Unis. Il faisait, lui aussi, des promesses ; il correspondait par l'intermédiaire des agents et du gouvernement suédois ; et il n'est pas jusqu'à l'épithète «d'idiote», dédicée aux yankees par von Papen, qui ne trouve son équivalent dans le bonnet d'âne dont

Calculez vous-même le Prix de Revient

NE VOUS laissez pas induire en erreur par la déclaration fautive que «les confitures domestiques ne sont pas avantageuses». Calculez-en vous-même le prix de revient. Allouez six onces de sucre par pot de confiture de pêche et ajoutez-y le prix des fruits et du combustible et vous constaterez que votre confiture vous revient à la moitié de ce que vous coûterait la confiture commerciale aux pêches tout en vous donnant un meilleur produit. Le métal devenant rare et le problème de transport devenant de plus en plus difficile, la ménagère qui fait elle-même ses confitures aux pêches ou avec d'autres fruits fait une économie personnelle considérable tout en accomplissant une œuvre patriotique.

Employez le Sucre Lantic pour vos CONFITURES

LE granulé «FIN» se dissout immédiatement, ce qui vous donne toute la qualité du sucre. La pureté du sucre Lantic assure un sirop clair. Le sucre Lantic est composé de JUS PUR DE CANNE, qui est un aliment nécessaire et de la plus haute valeur nutritive dont se compose la liste des aliments.

Une brochure au sujet des confitures, une autre traitant les gâteaux, une autre encore concernant les desserts seront envoyées sur la réception d'une marque de commerce représentant la boule rouge, et découpée d'un sac de sucre Lantic ou du couvercle de la boîte en carton du sucre Lantic. Cette collection de recettes est la plus complète qui ait été publiée au sujet des plats doux. Demandez-la aujourd'hui.

ATLANTIC SUGAR REFINERIES, LIMITED.
Edifice Power, Montréal.



En boîtes en carton
de 2 et 5 livres.

En sacs de 10, 20
et 100 livres.

Lantic Sugar

«Pur et non coloré».



P. T. LEGARÉ
LIMITÉE
180 RUE AMHERST

Pourquoi Payer des Comptes de Buanderie ?

La Laqueuse Electrique «LEGARÉ» est la plus pratique de toutes les machines qui existent sur le marché. Vous devriez en posséder une pour les raisons suivantes :

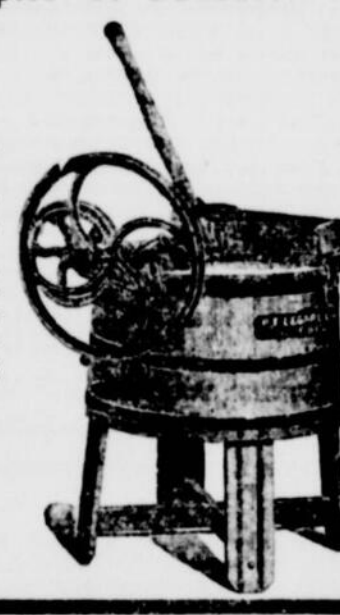
Son coût d'opération n'est que de 3 cts d'électricité par heure.

La facilité d'avoir de l'aide se fait de plus en plus rare.

Vous éviterez l'usure et le gaspillage du linge lavé dans les buanderies sera évité.

Durant cette période d'économie cette machine vous fera épargner assez sur les comptes de buanderie pour la payer en moins de six mois. Vous avez au choix de six modèles différents de machines à laver dont les prix varient de 15 à 40.

VENEZ A NOTRE MAGASIN. DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION.



LA DISCUSSION DU BILL DU CANADIAN-NORTHERN

PLUSIEURS AMENDEMENTS ONT ETE PROPOSES, MAIS ILS ONT ETE DEFAITS.

OTTAWA, 12. — Au Sénat, l'hon. Jules Tassier dit que Québec possède \$32,000,000 d'actions du chemin de fer le Grand-Nord du Canada et le chemin de fer de Québec au Lac Saint-Jean, qui constituent cinq cents milles du réseau du Canadian-Northern dans la province de Québec. Il dit que ce chemin avait ouvert la voie vers de vastes étendues de terres arables à la colonisation. Il demande l'adoption de l'amendement proposé par le sénateur Choquette pour la protection des placements de la ci-té de Québec et des citoyens de cette province.

Le sénateur Landry appuie cette motion. L'amendement est déclaré perdu sur division. Le sénateur Dandurand dit que les relevés déposés indiquaient que les engagements du Canadian-Northern étaient de \$600,000,000 et qu'il ne paraissait avoir été dépensé que \$250,000,000 pour la construction. Il voudrait savoir comment s'est produite cette différence et offre un amendement demandant de plus amples renseignements.

Sir James Leighton dit que les libéraux ont ajouté aux engagements du Canadian-Northern cent millions de capital-actions. C'est montant ne constitue pas réellement un engagement parce que ces actions n'ont pas été payées en argent. Ce montant et d'autres semblables expliquent la différence. L'ingénieur Tye, ainsi que Drayton et Aeworth, dans leur rapport, ont démontré que le Canadian Northern avait été bien construit et d'une façon économique. C'est un chemin de ce genre que le gouvernement prend à sa charge au-dessus du prix libéral accordé aux engagements.

Le sénateur Bélorge offre un amendement pourvu qu'aucune partie des \$25,000,000 réservés pour le paiement ne soit appliquée au paiement de dettes faites par aucune compagnie qui n'est pas maintenant

DEFALCAIRE ET FAUSSAIRE

APRES LA MORT D'UN PRESIDENT DE BANQUE ON DECOUVRE QU'IL AVAIT VOLÉ \$300,000.

WASHINGTON, 12. — Le contrôleur de la monnaie, Williams, a remis à la presse un communiqué dans lequel il déclare que feu, J. B. Martin, résident de la Chemical National Bank, de New-York, qui mourut en juillet, 1917, était un secret et un faussaire. Il a volé \$200,000. Martin était à travail toute sa vie pour la même maison. Il entra au service de la Cie, étant enfant, et de messager il est devenu le président.

POURSUITE DE \$11,300

A LA SUITE D'UN ACCIDENT SURVENU DANS UNE USINE DE MUNITIONS.

Un procès par jury, comportant une somme de \$11,300, s'instruit présentement devant M. le juge Demers, en Cour Supérieure.

Le 25 novembre 1916, Louis Parent, employé aux usines de la Montreal Ammunition Coy., eut la main dérangée par un marteau-pilon pesant trois tonnes. Un médecin, appelé immédiatement, dut faire sur place l'amputation de la main qu'on ne pouvait retirer du lourd mécanisme. Le blessé suivit ensuite un traitement à l'hôpital Général.

Parent réclame maintenant \$11,300 à la compagnie, pour dommages, blessures reçues, compensation de salaire, frais d'hôpital, etc.

Il prétend que la machine était en mauvais ordre et qu'il en avait prévenu son contremaître, mais qu'on lui avait tout de même ordonné de continuer à la faire fonctionner, ce qu'il fit effectivement, jusqu'à quatre heures du matin, alors que l'accident se produisit.

ECOLE D'ART

Les cours pour 1917-1918, dans les classes de THE ART ASSOCIATION OF MONTREAL, commenceront au début du mois de septembre. Les modèles vivants et l'antiquité, 15 octobre. ELEMENTAIRE, 2 octobre. CLASSE DE PLUMES, 2 novembre. Sous la direction de WILLIAM BRYNER, C.M.A., 111, rue Saint-Jacques, à 11 h. M. J. B. ABBOTT, secrétaire, 275, rue Saint-Jacques, pour l'inscription et les renseignements.

J. B. ABBOTT, Secrétaire.

401-1-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30

LA PUISSANCE DE L'ALLEMAGNE S'AMOINDRIT

DES CHIFFRES APPROXIMATIFS INDICENT QUE L'ALLEMAGNE N'EN A PLUS BEAUCOUP A PERDRE.

Quatre généraux français en France, 11. — La Presse Associée nous renseigne approximativement sur le nombre d'hommes que l'Allemagne possède à l'heure actuelle. La formation en masse sur les différents fronts employés par les lignes de communication ou demeurant à l'intérieur doit être d'environ 5,500,000.

Divisions qui subissent l'entraînement et hommes en réserve 650,000.

Pertes en morts, blessés, rendus inaptes au service et prisonniers, 4,000,000.

Total, 10,500,000.

Voici maintenant quels sont les chiffres exacts de ceux qui ont été appelés sous les armes depuis le début des présentes hostilités. Hommes entraînés qui ont été mobilisés immédiatement au début de la guerre, 4,500,000.

Recrutés non entraînés (compensation) appelés du mois d'août 1914 au mois de février 1915, 800,000.

Classe des recrues de 1914 appelées de novembre 1914 à janvier 1915, 450,000.

Le premier appel de citoyens non entraînés eut lieu au commencement de 1915, au nombre de 1,100,000.

La classe de 1915 fut appelée de mai à juillet 1915, 450,000.

Le reste des citoyens non entraînés fut appelé le même mois, soit 150,000.

La classe 1916 fut appelée du mois de septembre au mois de novembre 1915, 450,000.

AVIS AU PUBLIC



Ernest Albert, marchand de fourrures en gros, 270 rue St-Paul Ouest, au coin de la rue St-François-Xavier, vend les échantillons de ses voyagurs.

A MOITIE PRIX

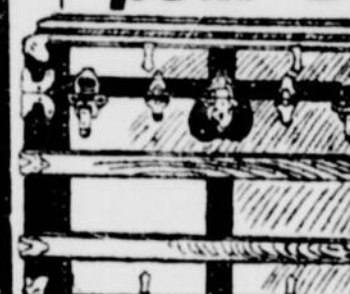
Manteaux en Mouton de Perse du plus nouveau style et de la meilleure qualité vendus partout \$300 pour \$169 — Seulement 11 manteaux dans le lot — Manteaux en Hudson Seal teints en France, unis ou garnis en Alaska, valeur régulière de \$200 pour \$110, et autres valeurs de \$325 pour \$149 — Seulement 9 manteaux dans ce lot. — Sets en fourrures aussi vendus à moitié prix.

Ces échantillons sont sacrifiés pour être vendus rapidement et sur un léger dépôt votre achat sera conservé et livré à volonté.

Ouvert de 8.30 à 6 heures tous les jours, ainsi que le samedi P.M.

Venez directement au magasin de gros, 270 rue St-Paul Ouest, coin St-François-Xavier.

MALLES et SACS pour ECOIERS



Mettez votre propriété en sûreté dans une malle faite par la maison de Lamontagne, pour la marque de l'Alligator, sont spécialement fabriqués et sont d'une solidité à toute épreuve pour résister à l'usage. Ces sacs sont fabriqués en même temps le fini supérieur que l'on rencontre rarement dans les autres produits similaires. Venez aujourd'hui dans l'un de nos trois magasins.

Fabricants des fameuses Malles Garde-Robes «Gable».

Lamontagne Limited.

BLOC BALMORAL

338, rue Notre-Dame Ouest

L'Alligator, 415, rue St-Catherine Ouest

Bazar du Voyage, 291, rue St-Catherine Est



Ferronneries, Coutelleries, Etc., Peintures et Huiles

Construction générale, Chaux, Sable, Amiante, Briques de toutes sortes.

Articles de plomberie de toutes sortes.

BAINS, EVIERS, CLOSETS, ETC.

Assortiment le plus complet de marchandises pesantes, tels que : TOLE, FER EN BARRE, TUYAU FONTE ET FER, FITTINGS de toutes sortes.

Fournitures Générales pour Aqueuduc, Engins Stationnaires et Marins.

J. L. Lafleur Limitée

366 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Entrepôt, Boulevard Decarie et C. P. R. Track

Bois, charbon, grain, Foin, etc. GLACE.

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

1100 et 1101

COURRIER DE STURGEON FALLS

Jos. Ribeau, employé à la boulangerie de M. St-Onge, s'est fait enlever tous les doigts de la main gauche en nettoyant la machine à boucher qui est actionnée par un moteur électrique.

Le propriétaire avait averti l'enfant de ne pas mettre le moteur en mouvement mais il ne prit garde à l'avertissement, ne croyant pas au danger.

— Une fillette de neuf ans, Héléne Perrin, fille de M. Edouard Perrin, a mis le feu à ses vêtements en jouant avec des allumettes. Son état est critique.

— Les machineries du moulin à farine sont arrivées et doivent être installées ces jours-ci.

— Les classes se sont ouvertes mardi dernier avec 700 enfants en maternelle et aujourd'hui une autre classe va s'ouvrir pour les petits qu'on réunira une centaine. Ceci pour l'école séparée seulement.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

1100 et 1101

1100 et 1101

LA PROROGATION LA SEMAINE PROCHAINE

Le gouvernement pousse rapidement la discussion sur le bill des élections en temps de guerre au moyen de la loi de clôture.

LE VOTE DES FEMMES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

Ottawa, 12. — Une séance entière employée à une discussion assez ennuyeuse des clauses du projet des élections en temps de guerre, en comité, s'est terminée à une heure, ce matin, par l'avis de l'imposition de la clôture lors de la continuation de l'étude du bill en comité, aujourd'hui.

Sir Robert Borden a donné l'avis formel de la clôture après que l'hon. M. Graham qui dirigeait la gauche en l'absence de sir Wilfrid Laurier eut refusé de promettre que le bill serait adopté en troisième lecture pas plus tard que vendredi soir ou samedi matin.

Répondant à M. Frank Carvell, député libéral de Carleton, N. B., qui a affirmé que l'opposition ne désirait pas retarder l'étude du projet de loi, le premier ministre a fait observer que les libéraux ont certainement manifesté des intentions contraires, samedi dernier, en causant de l'obstruction durant la majeure partie de la séance et en éloignant de plusieurs heures le commencement du débat en deuxième lecture. Le gouvernement ne désirait pas étouffer la discussion et il l'accorderait volontiers deux jours, mercredi et jeudi, pour l'étude du bill en comité, si les libéraux consentaient à la troisième lecture du bill vendredi ou samedi matin. Si le bill n'était pas adopté en troisième lecture, cette semaine, il faudrait renvoyer la troisième lecture à lundi prochain et un tel arrangement contrecarierait sérieusement les plans du gouvernement qui désire proroger les élections pas plus tard qu'à la fin de la semaine prochaine.

L'HON. M. GRAHAM

ainsi que MM. Carvell et A. K. Maclean et d'autres députés se sont fermement opposés à l'imposition de la clôture au moment où la députation entière, sauf quelques rares exceptions, désirait être renvoyée sur les dispositifs de cette loi compliquée. L'hon. M. Graham a insisté sur le fait que l'opposition n'avait nullement l'intention de retarder indûment l'étude des clauses du bill et son adoption finale, mais elle désirait de plus amples informations sur l'un des projets de loi les plus techniques et les plus mystérieux qui aient jamais été soumis au parlement canadien.

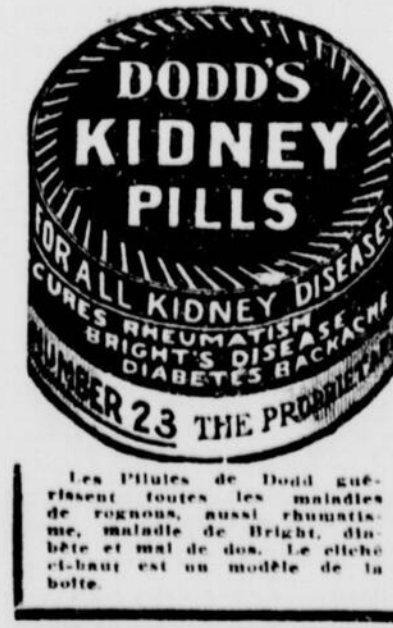
M. Frank Carvell s'est insurgé contre l'idée d'expliquer au moyen de la loi de clôture l'adoption d'une mesure qui opérerait des changements révolutionnaires dans le fonctionnement de la loi des élections fédérales.

L'HON. JACQUES BUREAU

a exprimé l'opinion qu'il serait regrettable si le gouvernement appliquait la clôture avant que les députés aient pu faire des suggestions au gouvernement. La nomination d'énumérateurs pour la révision des listes électorales est un système absolument nouveau dans la province de Québec et la clôture enlèverait à ces députés le droit de faire des demandes de renseignements ou des suggestions.

LE GOUVERNEMENT

a accepté la suggestion de M. L. A. Lapointe, de la division St-Jacques, Montréal, qui a proposé que le gouvernement fasse réimprimer le bill en y ajoutant des dispositifs de la loi des élections fédérales, maintenant dans le projet de loi des élections en temps de guerre, l'addition de ces dispositifs rendra le bill plus intelligible et facilitera



LE CALENDRIER COMIQUE



L'embusqué à la cuisine :
— Voulez-vous que je vous aide ?
— Oui, oui, je sais ce que c'est... vous voulez dire que vous avez été au feu.

— Comment ! Tu chiques maintenant ! Tu n'as donc pas assez de munitions habillées ?
— Mais, ma chérie ! c'est pour économiser le papier à cigarettes et conjurer ainsi la crise du papier.

— Il ne me reste à manger que des pieds de cochon.
— Le vois-tu ? Tu en es aux dernières extrémités.

LA SITUATION AGRICOLE ET LE SERVICE MILITAIRE

M. Arthur Sauvé explique à ses concitoyens la signification des tribunaux d'exemption. L'intervention des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.

SAINT-BENOIT, 12. — Notre député provincial, M. Arthur Sauvé, a expliqué à ses concitoyens la signification et la portée des tribunaux d'exemption.

« La loi du Service Militaire de 1917, autrement dit la "Conscription", dit-il, a été votée par les deux Chambres et sanctionnée par le gouverneur. Elle est en force. Elle autorise le gouvernement fédéral à appeler sous les armes les hommes âgés de 20 à 45 ans. Le premier appel sera fait prochainement, et il comprendra les hommes de 20 à 34 ans qui n'étaient pas mariés ou qui étaient veufs sans enfants le 6 juillet 1917. Des tribunaux ont été constitués pour exempter ceux qui ont des raisons de ne pas s'engager. Ces raisons sont de trois sortes : les hommes qui peuvent être exemptés de ceux dont la constitution est trop faible, les infirmes et ceux qui sont utiles à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. Je parle, ajoute M. Sauvé, suivant les explications et les déclarations de Sir Robert Borden, auteur de la loi, et de ses directeurs MM. Borden et Meighen. J'ai été contre l'adoption de la Conscription et je crois encore cette mesure déplorable et dangereuse. Ce n'est pas par haine de l'Angleterre que je pense ainsi. L'Angleterre a besoin de nos hommes et de nos produits. La loi a été adoptée par ceux qui avaient le pouvoir d'agir ainsi ».

« Il s'agit maintenant pour ceux qui sont utiles au pays et qui désirent continuer à travailler à notre production nationale, de répondre à l'appel des tribunaux d'exemption et de leur expliquer franchement, loyalement leur situation. Le tribunal d'exemption peut exempter les appelés de l'entraînement militaire ».

« Le gouvernement, ajoute M. Sauvé, ne sera pas surpris de constater le grand nombre d'exemptions, car il connaît la situation agricole. Le plus grand mal qui empêche le développement de ce développement suivant les besoins, c'est le manque de main-d'œuvre. Dans notre paroisse, nous ne comptons que quatre ou cinq journaliers agricoles, quand il en faudrait cinquante. C'est à cause de ce manque de main-d'œuvre que le cultivateur ne peut rester seul sur sa ferme. Il lui faut de l'aide. Le soin du troupeau, considérablement augmenté depuis quelques années, occupe un homme, au moins six heures par jour ».

« Le gouvernement affirme qu'il ne veut désorganiser ni l'agriculture, ni le commerce, ni l'industrie. Nous allons voir s'il va tenir sa parole. S'il la tient, moi pour un, je ne suis pas de ceux qui se désolent de la situation de Québec. N'est-ce pas semblable à celle dans l'Alberta et la Saskatchewan où la population est moins sédentaire. Dans la province de Québec, les citoyens sont établis dans les fermes, les villages, les villes, les centres de population. Ils ont des propriétés, ils ont des familles, ils ont des obligations. C'est un des plus sûrs moyens d'assurer le retour à la terre. Il est du devoir de nos gouvernements, fédéral et provincial, de modifier radicalement leur politique agricole, qui est actuellement insuffisante. Il faut trouver une politique qui assure à la classe agricole en général, un revenu plus considérable. Toute une campagne de réforme devrait être organisée dans ce sens ».

« Le gouvernement affirme qu'il ne veut désorganiser ni l'agriculture, ni le commerce, ni l'industrie. Nous allons voir s'il va tenir sa parole. S'il la tient, moi pour un, je ne suis pas de ceux qui se désolent de la situation de Québec. N'est-ce pas semblable à celle dans l'Alberta et la Saskatchewan où la population est moins sédentaire. Dans la province de Québec, les citoyens sont établis dans les fermes, les villages, les villes, les centres de population. Ils ont des propriétés, ils ont des familles, ils ont des obligations. C'est un des plus sûrs moyens d'assurer le retour à la terre. Il est du devoir de nos gouvernements, fédéral et provincial, de modifier radicalement leur politique agricole, qui est actuellement insuffisante. Il faut trouver une politique qui assure à la classe agricole en général, un revenu plus considérable. Toute une campagne de réforme devrait être organisée dans ce sens ».

L'HON. M. MEIGHEN

dit que la nomination de greffiers de cantons ou de secrétaires de municipalités, comme énumérateurs, comporterait de sérieuses difficultés, car il y aura plus d'un bureau de vote dans la plupart des cantons et municipalités et il faudra nommer un énumérateur pour chaque poll. La Chambre a commencé l'étude des clauses de la loi des élections en temps de guerre, en comité des ouvertures de la séance.

SIR WILFRID

Pendant l'étude de la première clause du bill qui dit que durant la présente guerre et jusqu'à la conclusion complète après la conclusion de la paix, le fonctionnement de la partie I de la loi des élections fédérales doit être suspendu et la partie II doit avoir effet de suppléer comme si elle était modifiée, sir Wilfrid Laurier a demandé ce que signifiait la démolition complète.

L'HON. ARTHUR MEIGHEN

le secrétaire d'Etat, a répondu que la démolition complète serait effectuée dans le cas où les députés des provinces de l'ouest seraient relevés de leurs obligations militaires. Il a ajouté qu'il se renseignerait sur l'interprétation légale des mots "démolition complète" basée sur les décisions rendues en Grande-Bretagne.

M. W. E. Knowles, de Moose Jaw, ayant demandé si la loi des élections en temps de guerre s'appliquerait à une élection partielle tenue avant la démolition, le secrétaire d'Etat a fait une réponse affirmative. Il a aussi déclaré que le bill pourrait être spécialement à une élection générale et il a fait voir les difficultés insurmontables que présenterait le tirage des soldats et des femmes parentes de soldats ayant le droit de vote dans un comté au cas d'une élection partielle. S'il y avait des élections partielles pour ratifier la nomination de ministres, il serait plus désirable que ces ministres soient élus par acclamation.

Le secrétaire d'Etat a informé M. A. K. Maclean, de Halifax, qu'il prendrait en considération sa suggestion que le bill actuel ne s'applique qu'aux élections générales.

M. L. A. Lapointe, de la division St-Jacques, Montréal, a dit que le bill soumis à la Chambre était compliqué au point que seul un avocat très versé dans la loi pourrait le comprendre et en saisir toute la portée. Il a demandé au secrétaire d'Etat de présenter un bill qui soit compris de toute la députation.

L'hon. M. Meighen a dit en réponse qu'il n'avait rien de dé-

raisonnable dans la prétention du député de St-Jacques, lorsqu'il a affirmé qu'il ne comprendrait pas le nouveau projet de loi. Il ne tardera pas, cependant, à se renseigner sur tous les dispositifs de ce projet de loi à mesure que l'étude du bill avancera en comité. Le bill avec les amendements qui y seront apportés sera imprimé et distribué.

L'HON. CHARLES MARCHE

a ensuite attiré l'attention du secrétaire d'Etat sur le fait que les listes électorales dans la province de Québec, sont préparées par le conseil municipal et transmises, ensuite au greffier du comté qui les fait parvenir au greffier de la Cour en chef. Il a suggéré que la préparation des listes pour les élections fédérales soit confiée aux secrétaires-tresoriers de municipalités dans la province de Québec. Les secrétaires-tresoriers des municipalités de la province de Québec sont mieux qualifiés que toute autre personne et ils donneront plus de satisfaction que les énumérateurs étrangers qui seront envoyés dans les municipalités.

L'HON. M. MEIGHEN

a répondu qu'il ne voyait pas pour quelles raisons les fonctionnaires municipaux seraient choisis dans la province de Québec. Dans son opinion, la loi de l'Alberta et de la Saskatchewan est plus satisfaisante. Il y a un grand nombre de fonctionnaires municipaux qui seraient indignes à la pensée d'être appelés à faire le travail des énumérateurs.

L'HON. M. ROBERT BORDEN

a fait remarquer au secrétaire d'Etat que la situation dans la provin-

de Québec n'est pas semblable à celle dans l'Alberta et la Saskatchewan où la population est moins sédentaire. Dans la province de Québec, les citoyens sont établis dans les fermes, les villages, les villes, les centres de population. Ils ont des propriétés, ils ont des familles, ils ont des obligations. C'est un des plus sûrs moyens d'assurer le retour à la terre. Il est du devoir de nos gouvernements, fédéral et provincial, de modifier radicalement leur politique agricole, qui est actuellement insuffisante. Il faut trouver une politique qui assure à la classe agricole en général, un revenu plus considérable. Toute une campagne de réforme devrait être organisée dans ce sens ».

M. McCraney

dit qu'il n'avait pas d'objection à multiplier les votes des soldats. M. McCraney a dit qu'il s'objectait surtout au projet de loi actuel parce qu'il défranchisait un grand nombre de citoyens qui avaient jusqu'ici le droit de vote. Il a suggéré que le gouvernement incorpore dans le bill un dispositif qui donne le droit de vote aux épouses de tous les soldats britanniques de naissance.

L'HON. M. MEIGHEN

a répondu que si le gouvernement donnait le droit de vote aux épouses de tous les citoyens "British born", les soldats qui combattent au front n'en retireraient aucun bénéfice, car une telle mesure s'appliquerait également aux femmes des soldats britanniques de naissance qui sont demeurés au pays.

L'HON. M. PAGESLEY

a déclaré que le gouvernement avait été en mesure de surmonter au cours de la présente session la difficulté de la loi de naturalisation qui constitue, par ailleurs, un obstacle à l'exercice du droit de vote à toutes les femmes du Canada. Il a aussi fait l'affirmation que le premier ministre avait manifesté son intention de donner le droit de vote à toutes les femmes canadiennes en proposant un amendement à l'effet que la question soit considérée par le parlement avant la tenue d'élections générales. Les femmes du Canada étaient convaincues que le premier ministre leur donnerait droit de vote aux prochaines élections et elles sont étonnées d'apprendre, aujourd'hui, que le suffrage féminin est limité aux femmes parentes de soldats.

L'hon. M. Pagsley a donné lecture d'un télégramme qu'il a reçu des United Suffrage Societies de la Colombie-Britannique qui protestent contre les restrictions contenues dans le projet de loi.

SIR ROBERT BORDEN

a répété sa déclaration que la loi de naturalisation constituait à l'heure actuelle un obstacle insurmontable à l'exercice du droit de vote à toutes les femmes du Canada. La suggestion de donner le droit de vote aux femmes de citoyens de naissance britannique serait une distinction sérieuse tout au préjudice à toutes les femmes d'autres nationalités qui demeurent au Canada.

Le premier ministre a dit qu'il réalisait parfaitement qu'un très grand nombre de femmes seraient empêchées de voter par les dispositifs du bill. Il réalisait aussi que la majorité de ces femmes

qui suis contre la Conscription, l'admettra que la loi militaire de 1917 est préférable, non pas à l'enrôlement volontaire, mais à l'application de l'acte de la Milice, même tel qu'amendé en 1904. Le Canada est menacé d'une crise qui jette déjà la consternation dans le peuple.

« Le gouvernement qui en est au courant, mieux que nous devrions agir pour l'obtenir autant que possible. Notre population rurale est sous le coup d'une grande douleur morale, mais son angoisse ne l'empêche pas de respecter les lois. Elle répondra à l'appel des tribunaux d'exemption. Elle fera son devoir, pourvu que ces tribunaux appliquent la loi suivant les explications qui ont été données par ses directeurs. Les directeurs des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, les maires, les esprits dirigés, devraient représenter cette situation, et nos besoins devant ces tribunaux. Au lieu d'écouter certains exploitateurs qui cherchent à tromper et à les soulever par des mensonges et des injures de toutes sortes, mes bons concitoyens, allez donc vous renseigner auprès de ceux qui connaissent quelque chose et qui veulent ne servir que vos intérêts. Pourquoi les soupçons contre ceux qui travaillent pour vous ? Pourquoi ces injures et ces insinuations ? Il y a des fanatiques qui aimeraient que leurs adversaires politiques fussent poignés et conscriptionnés afin de pouvoir mieux les combattre. Ceux-là vont supporter toutes sortes de mensonges et d'outrages tout bas, en arrière, qu'un tel est pour la Conscription quand ce n'est pas vrai. Rendez justice pour faire du tort. Rendez justice aux libéraux et aux conservateurs qui sont contre la Conscription. Ne soyez pas plus injustes envers ceux qui ne pensent pas comme vous ».

« La récolte ne sera pas cette année aussi abondante qu'on l'a cru. Les pluies d'août, les gelées de septembre et le manque de main-d'œuvre ont fait un tort considérable. Il y a beaucoup de foin, mais il ne se vend pas. Quand pour récolter son foin un cultivateur est obligé de payer un journalier \$2.00 par jour et pour le faire presser \$2.00 la tonne, et qu'il le vend ensuite de \$4 à \$8.00 la tonne, on ne peut prétendre que cela le paye. Le cultivateur, les familles de cultivateurs, nombreuses familles, peuvent supplier au manque de main-d'œuvre. Tous ceux qui prétendent s'établir, de bonne foi, ou s'engager pour un an chez les cultivateurs devraient être exemptés de l'enrôlement. C'est un des plus sûrs moyens d'assurer le retour à la terre. Il est du devoir de nos gouvernements, fédéral et provincial, de modifier radicalement leur politique agricole, qui est actuellement insuffisante. Il faut trouver une politique qui assure à la classe agricole en général, un revenu plus considérable. Toute une campagne de réforme devrait être organisée dans ce sens ».

Le célèbre Sel Canadien Windsor



THE CANADIAN SALT CO. LIMITED

Exposition d'Automne

L'automne s'annonçant beaucoup plus froid que les années dernières, nous avons cru bon d'avancer de quelques jours notre Exposition d'articles en fourrure pour la saison 1917-18. Et, dès maintenant, les visiteurs peuvent admirer nos exquises créations et les ravissants modèles qui se partageront cet hiver la faveur de la clientèle élégante.

Nous invitons tout particulièrement nos aimables clientes et nos amis à nous visiter le plus tôt possible, afin d'avoir le premier choix.

Nos luxueux salons de vente offrent en ce moment le plus magnifique coup-d'oeil qu'on puisse imaginer. Ce qu'ils contiennent de richesse et de beauté ne peut se décrire. Toutes les fourrures, des plus ordinaires aux plus rares et aux plus précieuses, s'y trouvent exposées en un ensemble harmonieux et charmant.

Lynx, martre, hermine, renard, vison, écureuil, taupe, mouton de Perse, Hudson, Baltic et near seal, nous avons de tout, du plus beau et du meilleur.

Quelque soit l'article désiré, manteau, écharpe, étole ou manchon, nous pouvons le fournir immédiatement et au plus bas prix.

Nous sollicitons l'honneur d'une visite.

Chas Deziardins & Co
Limitée
130, rue ST-DENIS

Vos Articles en Fer-blanc Luitant

Réfléteront votre satisfaction et ceux-ci dureront plus longtemps si vous les nettoyez avec du "Old Dutch".

Après avoir dit qu'il s'efforcerait de faire adopter une mesure de suffrage féminin universel si le peuple lui donne un renouvellement de mandat aux prochaines élections, sir Robert Borden a déclaré que la loi de naturalisation doit être rendue applicable à tout l'Empire avant que le gouvernement puisse donner le droit de vote à toutes les femmes. Si la femme du Canada a droit à la franchise électorale, elle a aussi le droit de décider de son titre de citoyenne indépendamment des droits que le mariage lui confère. Il faut, cependant, que la loi de naturalisation soit modifiée et cette modification ne peut être effectuée sans une conférence avec le Parlement britannique qui est nécessaire au maintien de l'uniformité dans la loi de naturalisation qui a été décidée en 1911. Le gouvernement ne peut s'occuper d'une législation aussi importante durant les quelques semaines qui précèdent l'expiration du terme parlementaire.

Répondant au reproche de l'hon. M. Pagsley qui a dit que le gouvernement aurait pu présenter un bill pour modifier la loi de naturalisation durant cette session, sir Robert Borden a déclaré que le gouvernement a dit s'occuper au cours de cette session de cinq ou six mesures de toute importance, qu'une seule aurait suffi pour retarder l'attention d'un gouvernement durant la majeure partie d'une session tenue en temps ordinaire.

Le premier ministre a terminé ses remarques en disant qu'il ne s'agit pas d'une question d'indisposition du gouvernement, mais d'un concours de circonstances inévitables si le droit de vote ne pouvait être accordé à toutes les femmes au cours des prochaines élections.

Le Dr Neely, de Humboldt, a exprimé l'opinion que le bill reconnaît un principe de distinction et que le gouvernement est allé aussi loin qu'il le pouvait sans être forcé de présenter trop d'excuses pour justifier sa mesure. Il a ensuite présenté un amendement qui aurait pour but de donner le droit de vote aux proches élections à toutes les femmes ayant le droit de vote dans une province.

L'hon. M. MEIGHEN

a répondu que le gouvernement croyait que les femmes parentes de soldats étaient les mieux qualifiées pour refléter les sentiments des soldats qui combattent dans les tranchées. Si l'amendement était accepté, toutes les femmes naturalisées seraient britanniques dans quatre provinces auraient le droit de vote dans les élections fédérales.

SIR WILFRID LAURIER

a dit que tout le monde était en faveur de donner le droit de vote aux femmes parentes de soldats, mais le gouvernement ne devrait pas s'arrêter à une telle restriction. L'interprétation exacte de la loi électorale fédérale ne peut prêter à aucune équivoque. Cette loi

L'EXPOSITION PROVINCIALE

(Dépêche spéciale)

QUÉBEC, 12. — L'Exposition provinciale de Québec, qui vient prendre fin, n'a pas été un grand succès cette année, en raison à un déficit. Cependant, dans les circonstances difficiles, nous traversons, le résultat, déclare-t-on, est satisfaisant. Une crise générale qui se fait dans tout le pays, et particulièrement à Québec, où a été effectuée la fermeture d'établissements, est une situation très importante; le retard a été dans tous les travaux, champs, une température incertaine ont été les causes de l'insuccès. On comptait dans quelques semaines les chiffres des recettes et du profit de l'exposition.

Le député de St-Jean, N.-B., a ensuite fait une longue argumentation pour prouver que le parlement ne peut nier aux femmes des provinces de l'ouest et de l'Ontario le droit de vote aux élections fédérales. Il a cité l'opinion d'un ancien sous-ministre de la Justice, le professeur Lash, de l'Université de Toronto, qui déclarait récemment que les femmes ayant le droit de vote dans l'Ontario pouvaient voter aux élections fédérales, en conformité avec l'esprit de la loi des élections fédérales. Le secrétaire d'Etat l'a si bien reconnu en préparant le projet de loi actuel, qu'il a pris soin de mentionner dans l'un des articles du bill que seules les personnes de sexe masculin pourraient voter aux élections fédérales. Il a stipulé que seules les personnes du sexe masculin, parce qu'il redoublait la portée de la loi fédérale qui dit qu'une personne signifie un électeur du sexe masculin ou féminin.

Conseil Hygiénique
POSTUM
au lieu de thé ou de café

ECONOMIE PAR LA COOPÉRATION

(ENREGISTRÉ CONFORMEMENT A LA LOI DU PARLEMENT DU CANADA AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE)

Si l'on vous offrait de l'Argent

Est-ce qu'il y aurait beaucoup de personnes assez négligentes ou indolentes pour le refuser?

Le devoir du moment

SI QUELQUE PHILANTROPHE, pris subitement du désir de venir en aide d'une façon appréciable et pratique à tous ses semblables, offrait, par l'entremise de nos colonnes, de distribuer des petits montants d'argent à tous ceux qui voudraient l'accepter, croit-on qu'il y en aurait beaucoup qui refuseraient? Est-ce votre avis qu'il y aurait un grand nombre de personnes assez négligentes ou indolentes pour ne pas ramasser cette manne qui tomberait du ciel? Le père de famille qui, dans les circonstances actuelles que nous traversons, se refuserait à bénéficier de cette aubaine inattendue, serait certainement regardé comme une curiosité.

Il devrait en être de même pour les coupons économiques de "La Patrie". Car nous le répétons pour la centième fois, ces coupons représentent de l'argent. Cela ne fait aucun doute. Il se peut que le montant soit minime pour chaque unité de coupon, mais considérez ce que la collectivité des coupons économiques de "La Patrie" peut vous rapporter. Un rapide coup d'oeil jeté sur le tableau suivant, vous permettra de juger:

Coupons du Boucher

Pour la viande et les légumes 4%

Coupons de l'Épicier

Pour toutes vos épiceries. 2%

Coupons du Pharmacien

Pour tous vos remèdes, etc. 4%

Coupons du Quincaillier

Pour tous les articles de maison, etc. 4%

Coupons du Buandier

Pour tous vos lavages. 10%

Coupons du Boulanger et du Laitier

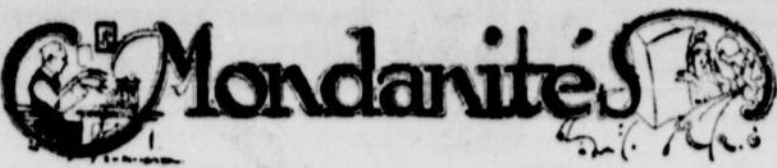
Pour votre pain et votre lait. 9%

Un simple examen de la liste ci-dessus vous fera constater que la moyenne générale des réductions est de six pour cent (6%).

QU'ATTENDEZ-VOUS POUR COMMENCER?

COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez L. J. A. DESROCHES, 3130 Clarke, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez L. J. A. DESROCHES, 3130 Clarke, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. I. LUSSIER, 92 St Philippe, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez EMERY CHOQUETTE, 391 Roy Est, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. I. LUSSIER, 92 St Philippe, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez EMERY CHOQUETTE, 391 Roy Est, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez L. DESROCHES, 441 St-Jacques, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. DAPINEAU, 345 Laurier Est, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez L. DESROCHES, 441 St-Jacques, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez L. L. LAFLEUR, 306 Notre-Dame-Ouest, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez H. DURAND, 2045 Delancey, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. G. BEAUVAIS, 419 D'Arny, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez ALFRED CLERMONT, 1756 Masson, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez OMER FISETTE, 1195 De La Roche, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. TREMBLAY, 460 St-Germain, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez F. X. BELANGER, 83 Desery, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez D. LESAGE, 2980 Clarke, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez N. CHALFOUX, 1019 Ave. Van Horne, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez Jos. Lewis, 181 D'Arny, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. LAUZON, 255 St-Jacques, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez ULRIC DESROCHES, 165 Vinet, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez LAUZON & FRÈRE, 255 St-Denis, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. I. BILODEAU, 1283 des Érables, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. MORIN, 122 LaSalle, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez PAUL GARIÉPY, 285 Centre, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez V. LEGAULT, 51 Delinelle, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. DUBUC, 991 Ontario Est, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. VALIQUETTE, 3251 St-André, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. B. TAILLON, 353 Bourbonnais, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. MORRISSETTE & CIE, 597 Mont-Royal Est, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez D. RIEL, 5 St-Reni, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez LESTER DEMERS, 650 De Fleury, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. MORRISSETTE & CIE, 1348 St-Hubert, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. DEBIEN, 112 Ave. du Parc, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable au MARCHÉ IDEAL, 572 D'Arny, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. DEBIEN, 112 Ave. du Parc, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. LAVIGNE, 466 Desery, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. LAPLANTE, 2802 Masson, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez CAMILLE RICHER, 1150 Lajoie, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez GAUDRY & FRÈRES, 2946 St-Hubert, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.

COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez LERICHÉ ONTARIO MEAT MARKET, 401 Ontario, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. LEGAULT, 400 Dufresne, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez P. H. BRUNELLE, 49 St-Philippe, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. LEGAULT, 400 Dufresne, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez M. LAGACE, 999 Notre-Dame-Ouest, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez P. E. DERY, 471 Ontario Est, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. PILON, 2125 Clarke, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez P. F. DERY, 475 Ontario Est, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. E. MONTPETIT, 64 St-Augustin, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez WILFRID CHAGNON, 2330 Ontario Est, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez H. LONGIN, 347 Boyer, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. PAYETTE, 312 Forsythe, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez RAOUX LAPRES, 603 Lafontaine, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. BEAUDET, 274 Seconde Ave., sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez OMER CHAGNON, 686 Dorchester Est, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez CAMILLE RICHER, 1150 Lajoie, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez O. A. LACROIX, 222 St-Denis, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. BROUSSEAU, 53 Boyer, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez NARCISSE MOUQUIN, 746 Centre, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. A. LABONTÉ, 204 Carrière, sur chaque achat de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. LEDUC, 204 Carrière, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. LEDUC, 204 Carrière, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez ALFRED A. MENARD, 1571 Notre-Dame-Ouest, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. SARRAZIN, 210 Ontario Ouest, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez E. D. LAUZON, 54 Maguire, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez J. O. CHRISTIN, 896 D'Arny, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez HECTOR PARE, 549 Notre-Dame-Ouest, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez F. L. MEILLEUR, 800 St-Laurent, sur chaque achat de 50 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez TELESPHORE SAUVE, 1627 Avenue de l'Église, sur chaque achat de 25 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. MARTIN, 419 Dufresne, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez TELESPHORE SAUVE, 1627 Avenue de l'Église, sur chaque achat de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez JOS. MARTIN, 419 Dufresne, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez ERNEST COUSINS, 31 Mont-Royal, sur chaque achat de pas moins de 10 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez O. ROLLIN & CIE, 182 St-Basile, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez ERNEST COUSINS, 31 Mont-Royal, sur chaque achat de pas moins de 10 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez LEVAC & LALONDE, 187 Ave. Church, sur chaque achat de pas moins de 25 cts.
COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez M. E. BENOIT, 3254 St-Hubert, sur chaque achat de pas moins de 50 cts.	COUPON ÉCONOMIQUE de La Patrie Valable chez A. BEAUREGARD, 546 Montcalm, sur chaque achat de 50 cts.



Les Autorités Médicales les plus Veuues Mondes font des déclarations publiques par lesquelles elles reconnaissent la valeur des ingrédients contenus dans la "Father John's Medicine".

Ces médecins réputés disent en substance, que ces ingrédients sont de la plus grande valeur dans les maladies débilitantes, des affections qui en découlent ou qui ont leur origine dans la débilité et dans les rhumes.

Détail des déclarations de ces autorités variées nous conduirait trop loin, mais si vous desirer voir ces déclarations sous une forme plus complète, écrivez à la "Father John's Medicine", Lowell, Mass., et nous serons heureux de vous donner les noms des autorités d'importance, avec un extrait concis de leurs déclarations publiques.

La Father John's Medicine est un reconstituant pur et sain au point de vue physique, ne contient pas d'alcool ou de drogues dangereuses.

ON FIXE LE PRIX DU BLE DE 1917

LE BUREAU DES INSPECTEURS DE GRAIN DÉTERMINE A QUEL PRIX SE VENDRA LA RECOLTE DE L'AUTOMNE — LE MANITOBA NORTHERN A \$2.21.

WINNIPEG, 12 — Le Bureau des inspecteurs de grain a fait connaître officiellement hier soir, les prix fixés pour la récolte de blé de 1917. Les prix sont basés sur la base de Port Arthur et de Duluth. Voici les prix: No 1, Manitoba Northern, \$2.21; No 2, Manitoba Northern, \$2.18; No 3, Manitoba Northern, \$2.15; No 4, Manitoba Northern, \$2.12; No 5, Manitoba Northern, \$2.09; No 6, Manitoba Northern, \$2.06; No 7, Manitoba Northern, \$2.03; No 8, Manitoba Northern, \$2.00; No 9, Manitoba Northern, \$1.97; No 10, Manitoba Northern, \$1.94; No 11, Manitoba Northern, \$1.91; No 12, Manitoba Northern, \$1.88; No 13, Manitoba Northern, \$1.85; No 14, Manitoba Northern, \$1.82; No 15, Manitoba Northern, \$1.79; No 16, Manitoba Northern, \$1.76; No 17, Manitoba Northern, \$1.73; No 18, Manitoba Northern, \$1.70; No 19, Manitoba Northern, \$1.67; No 20, Manitoba Northern, \$1.64; No 21, Manitoba Northern, \$1.61; No 22, Manitoba Northern, \$1.58; No 23, Manitoba Northern, \$1.55; No 24, Manitoba Northern, \$1.52; No 25, Manitoba Northern, \$1.49; No 26, Manitoba Northern, \$1.46; No 27, Manitoba Northern, \$1.43; No 28, Manitoba Northern, \$1.40; No 29, Manitoba Northern, \$1.37; No 30, Manitoba Northern, \$1.34; No 31, Manitoba Northern, \$1.31; No 32, Manitoba Northern, \$1.28; No 33, Manitoba Northern, \$1.25; No 34, Manitoba Northern, \$1.22; No 35, Manitoba Northern, \$1.19; No 36, Manitoba Northern, \$1.16; No 37, Manitoba Northern, \$1.13; No 38, Manitoba Northern, \$1.10; No 39, Manitoba Northern, \$1.07; No 40, Manitoba Northern, \$1.04; No 41, Manitoba Northern, \$1.01; No 42, Manitoba Northern, \$0.98; No 43, Manitoba Northern, \$0.95; No 44, Manitoba Northern, \$0.92; No 45, Manitoba Northern, \$0.89; No 46, Manitoba Northern, \$0.86; No 47, Manitoba Northern, \$0.83; No 48, Manitoba Northern, \$0.80; No 49, Manitoba Northern, \$0.77; No 50, Manitoba Northern, \$0.74; No 51, Manitoba Northern, \$0.71; No 52, Manitoba Northern, \$0.68; No 53, Manitoba Northern, \$0.65; No 54, Manitoba Northern, \$0.62; No 55, Manitoba Northern, \$0.59; No 56, Manitoba Northern, \$0.56; No 57, Manitoba Northern, \$0.53; No 58, Manitoba Northern, \$0.50; No 59, Manitoba Northern, \$0.47; No 60, Manitoba Northern, \$0.44; No 61, Manitoba Northern, \$0.41; No 62, Manitoba Northern, \$0.38; No 63, Manitoba Northern, \$0.35; No 64, Manitoba Northern, \$0.32; No 65, Manitoba Northern, \$0.29; No 66, Manitoba Northern, \$0.26; No 67, Manitoba Northern, \$0.23; No 68, Manitoba Northern, \$0.20; No 69, Manitoba Northern, \$0.17; No 70, Manitoba Northern, \$0.14; No 71, Manitoba Northern, \$0.11; No 72, Manitoba Northern, \$0.08; No 73, Manitoba Northern, \$0.05; No 74, Manitoba Northern, \$0.02; No 75, Manitoba Northern, \$0.00.

Les prix pour les autres qualités seront fixés au cours de la semaine prochaine.

Les membres de l'Intérieur et de Port Arthur pourront payer en plus des taxes fixées, un maximum d'un sou par minot.

FEU LE DR. BOUTIN

QUEBEC, 11. — Nous apprenons la mort subite du Dr. Léon Boutin, décédé de la grippe, arrivé à midi et demi, alors qu'il était à son bureau. Il était âgé de 36 ans.

Les Nerfs de l'Estomac

Étaient faibles et inactifs comme résultat de la prostration nerveuse. Devait prendre des poudres soporifiques pour pouvoir dormir.

St-Catharines, Ont., le 12 septembre 1917. — Madame M. J. L. Lavoie, épouse de M. J. L. Lavoie, 46, rue Saint-Jacques, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

Quand le système nerveux est épuisé tout le corps devient faible. Vous vous sentez fatigué et lourd et votre estomac ne digère pas. Les nerfs de l'estomac sont affectés d'une façon similaire. L'appétit fait défaut, la digestion est mauvaise et vous n'obtenez pas ce qu'il y a de nourrissant dans vos aliments et graduellement vous vous affaiblissez de plus en plus.

Cet état de choses peut être arrêté seulement par un remède qui agit directement sur les nerfs du Dr. Chase, qui rend directement la force nerveuse et par ce fait même vivifie tout le corps humain.

Mme Geo. S. Ellis, 46, Davidson Street, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

Mme Geo. S. Ellis, 46, Davidson Street, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

Mme Geo. S. Ellis, 46, Davidson Street, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

Mme Geo. S. Ellis, 46, Davidson Street, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

Mme Geo. S. Ellis, 46, Davidson Street, St-Catharines, Ont., écrit: "Je souffrais de la prostration nerveuse, et de l'action de chaque organe du corps humain dépend de l'énergie fournie par le système nerveux."

M. Adrien Plamondon, avocat de Québec, était de passage à Montréal hier, en route pour Ottawa.

Mlle Victoria Carlier est revenue de St-Eugène où elle a passé ses vacances d'été.

Mariages à Notre-Dame. — LEVIS, 11. — Entre M. Edouard Barre, marchand, de Chicoutimi, fils de feu M. Ed. A. Barre, avocat, et de Mme Aurélie Chabot, et Mlle Léontine Lamontagne, fille de M. Raymond Lamontagne, de Lévis.

Entre M. Jos. Roy, menuisier, veuf de feu Delphine Moffatt, de Lévis, et Mlle Marie-Louise Martel, fille de feu M. Albert Martel, de Lévis.

Entre M. Harry Gelly, conducteur des convois du Transcontinental, fils de M. Thomas Gelly, de Lévis, et Mlle Muriel McClaren, fille de M. David McClaren, de Lévis.

Entre M. Jos. Vallancourt, veuf de feu Marie-Anne Richard, de Lévis, et Mlle Marie-Eva Lemieux, fille de M. Jean Lemieux, de St-Lambert.

Mariages à Lauzon. — Entre M. Isidore Brulot, barbier, de Bienville, fils de feu M. Damase Brulot, de Lauzon, et Mlle Alice Johnson, fille de M. John Johnson, de Bienville.

Entre M. Albert Genest, de St-Jean-Baptiste de Québec, et Mlle Regina Bissonnette, fille de M. Michel Bissonnette.

A Québec. — QUEBEC, 12. — Le mariage de mademoiselle Juliette Carroll, avec M. Edouard Taschereau, avocat, est fixé au 27 septembre courant.

Le Dr Cloutier, de Woonsocket, est au Château.

M. L. J. A. Amyot, est revenu samedi de Toronto.

M. A. W. Payne, d'Ottawa, est enregistré au Château.

Le colonel A. O. Lambert, le pale maître général de la milice canadienne, a passé une coupe de jour à Québec et est retourné à Ottawa.

Madame René Adam, mesdemoiselle Taschereau, Muriel-Louise Pouliot et Alice Knox, sont de retour de Beauport où elles ont passé quelques jours à la pension Morel.

Mademoiselle Mary Galloway, de Montréal, est à Québec, l'invitée de madame Alfred Savard, rue de Salaberry.

Mademoiselle Marguerite Caron, de la rue St-Jean, est revenue de la Pointe-au-Pic, où elle était l'invitée de M. et madame Eugène Warren.

M. et madame F. C. Aylin et mademoiselle Aylin, sont de retour de St. Andrews-by-the-Sea, où ils ont passé l'été.

Les sénateurs Choquette et Tessier sont partis hier pour Ottawa.

M. et madame D. A. Clarke, de Clarke City, sont arrivés à Québec hier et sont les hôtes du Dr A. A. Lantier, rue Couillard.

Le lieutenant F. V. et madame Warner, d'Ottawa, sont en ville et logent au Château.

Madame A. J. Auger, de l'avenue Ste-Genève, est revenue de Kamouraska, où elle passe l'été.

Mme Frank McKenna et Madame Cuddy, de Montréal, qui ont passé la semaine dernière à Québec, les invités de Lady Leblanc à Spencerwood, sont retournés dans la métropole samedi.

Mlle Louise Boire, fille de feu M. H. N. et Madame Boire, autrefois de Québec, accompagnée de son frère, s'embarquera à New-York le 14 du mois courant, en route pour Londres, Angleterre, où elle épousera le lieutenant A. de Berneque.

Mme Derham et sa famille, de New-York, qui ont passé l'été à la Pointe-au-Pic, sont retournés hier à New-York après quelques jours à Québec.

Mme Passy est de retour d'un voyage sur le St-Laurent.

M. et Mme J. R. O'Neill et leur famille sont retournés en ville, après avoir passé l'été à leur résidence d'été, aux Eboulements.

Mme T. B. Wainright, de Montréal, est à Québec pour quelques jours, enregistrés au Château.

M. M. F. de B. Gourdeau, Godefroy Gourdeau et A. Boisseau, sont de retour d'une partie de chasse, au diable St-Vincent, M. F. de B. Gourdeau a été très heureux pour abattre un superbe original.

Madame R. B. White et son fils, Mademoiselle Myler et Mademoiselle Galloway, sont de retour des Eboulements, où ils étaient les hôtes de Madame J. R. O'Neill.

Mme H. G. Kennedy, de Washington, D.C., est en ville et loge au Château.

Le major Lyons est arrivé en ville hier.

Madame R. R. Sweeney est à Québec, l'invitée de Mademoiselle Alexander, rue Artillerie.

L'ouverture du "Tournoi de tennis" a eu lieu samedi, au "Quebec Tennis Club". Plusieurs membres ont déjà commencé pour le "championnat". Hier après-midi, M. Joseph Tessier et Mademoiselle Angeline Lemieux ont battu par un score de 6 à 2, M. Onesime Gagnon et Mademoiselle Blanche Baillargeon. Mesdemoiselles Hagar Baillargeon, Myrtha Tardotte, Eugénie Poirier, Juliette Baillargeon, M. M. E. W. Gauthier, H. Coulombe, Claude Taschereau, Handsomebody, L. Beaupré ont aussi pris part au tournoi qui se continuera toute la semaine, si la température est favorable. Tous les jours, il y a un nombre de dames et de jeunes filles qui sont reçues à l'heure du

thé, par les membres du Club. Nous avons remarqué hier: Mesdemoiselles Joseph Tessier, Handsomebody, Mesdemoiselles Marjorie et "Billy" Watson, Mlle Marcelle Brunet, Jeanne Baillargeon, Juliette Chasse, Ruth Baillarge, M. C. Taschereau, R. Choquette, L. R. Gagné, Jos. Simard et un grand nombre, d'autres dont les noms nous échappent.

M. et Mme Geo. L. Dean, de la rue Claire-Fontaine, sont de retour de Montréal, où ils ont passé une huitaine.

M. Jean Gouffard est revenu hier avec sa famille, de Saint-Laurent, L.-O.

Mlle Marguerite Morissette est revenue de la Pointe-au-Pic, où elle a passé quelques semaines, l'invitée de Mme J. I. Lavery.

M. J. A. Fortier, censeur de la presse française et Mme Fortier, sont arrivés à Québec samedi matin et sont retournés à Ottawa dans la soirée.

Le Dr P. V. Faucher et M. A. A. Rheaume, sont de retour d'un voyage à New-York, en auto.

Lady Garneau est revenue samedi de Montréal.

L'hon. M. Eugène Robitaille, de Lambton, était de passage à Québec, samedi.

M. et Mme Roland Dion sont revenus samedi de leur voyage de noces. M. et Mme Dion ont visité Niagara, Toronto et ont fait un court séjour, en revenant, à St-Hilaire.

A Québec. —

QUEBEC, 12. — Le mariage de mademoiselle Juliette Carroll, avec M. Edouard Taschereau, avocat, est fixé au 27 septembre courant.

Le Dr Cloutier, de Woonsocket, est au Château.

M. L. J. A. Amyot, est revenu samedi de Toronto.

M. A. W. Payne, d'Ottawa, est enregistré au Château.

Le colonel A. O. Lambert, le pale maître général de la milice canadienne, a passé une coupe de jour à Québec et est retourné à Ottawa.

Madame René Adam, mesdemoiselle Taschereau, Muriel-Louise Pouliot et Alice Knox, sont de retour de Beauport où elles ont passé quelques jours à la pension Morel.

Mademoiselle Mary Galloway, de Montréal, est à Québec, l'invitée de madame Alfred Savard, rue de Salaberry.

Mademoiselle Marguerite Caron, de la rue St-Jean, est revenue de la Pointe-au-Pic, où elle était l'invitée de M. et madame Eugène Warren.

M. et madame F. C. Aylin et mademoiselle Aylin, sont de retour de St. Andrews-by-the-Sea, où ils ont passé l'été.

Les sénateurs Choquette et Tessier sont partis hier pour Ottawa.

M. et madame D. A. Clarke, de Clarke City, sont arrivés à Québec hier et sont les hôtes du Dr A. A. Lantier, rue Couillard.

Le lieutenant F. V. et madame Warner, d'Ottawa, sont en ville et logent au Château.

Madame A. J. Auger, de l'avenue Ste-Genève, est revenue de Kamouraska, où elle passe l'été.

Mme Frank McKenna et Madame Cuddy, de Montréal, qui ont passé la semaine dernière à Québec, les invités de Lady Leblanc à Spencerwood, sont retournés dans la métropole samedi.

Mlle Louise Boire, fille de feu M. H. N. et Madame Boire, autrefois de Québec, accompagnée de son frère, s'embarquera à New-York le 14 du mois courant, en route pour Londres, Angleterre, où elle épousera le lieutenant A. de Berneque.

Mme Derham et sa famille, de New-York, qui ont passé l'été à la Pointe-au-Pic, sont retournés hier à New-York après quelques jours à Québec.

Mme Passy est de retour d'un voyage sur le St-Laurent.

M. et Mme J. R. O'Neill et leur famille sont retournés en ville, après avoir passé l'été à leur résidence d'été, aux Eboulements.

Mme T. B. Wainright, de Montréal, est à Québec pour quelques jours, enregistrés au Château.

M. M. F. de B. Gourdeau, Godefroy Gourdeau et A. Boisseau, sont de retour d'une partie de chasse, au diable St-Vincent, M. F. de B. Gourdeau a été très heureux pour abattre un superbe original.

Madame R. B. White et son fils, Mademoiselle Myler et Mademoiselle Galloway, sont de retour des Eboulements, où ils étaient les hôtes de Madame J. R. O'Neill.

Mme H. G. Kennedy, de Washington, D.C., est en ville et loge au Château.

Le major Lyons est arrivé en ville hier.

Madame R. R. Sweeney est à Québec, l'invitée de Mademoiselle Alexander, rue Artillerie.

L'ouverture du "Tournoi de tennis" a eu lieu samedi, au "Quebec Tennis Club". Plusieurs membres ont déjà commencé pour le "championnat". Hier après-midi, M. Joseph Tessier et Mademoiselle Angeline Lemieux ont battu par un score de 6 à 2, M. Onesime Gagnon et Mademoiselle Blanche Baillargeon. Mesdemoiselles Hagar Baillargeon, Myrtha Tardotte, Eugénie Poirier, Juliette Baillargeon, M. M. E. W. Gauthier, H. Coulombe, Claude Taschereau, Handsomebody, L. Beaupré ont aussi pris part au tournoi qui se continuera toute la semaine, si la température est favorable. Tous les jours, il y a un nombre de dames et de jeunes filles qui sont reçues à l'heure du

thé, par les membres du Club. Nous avons remarqué hier: Mesdemoiselles Joseph Tessier, Handsomebody, Mesdemoiselles Marjorie et "Billy" Watson, Mlle Marcelle Brunet, Jeanne Baillargeon, Juliette Chasse, Ruth Baillarge, M. C. Taschereau, R. Choquette, L. R. Gagné, Jos. Simard et un grand nombre, d'autres dont les noms nous échappent.

M. et Mme Geo. L. Dean, de la rue Claire-Fontaine, sont de retour de Montréal, où ils ont passé une huitaine.

M. Jean Gouffard est revenu hier avec sa famille, de Saint-Laurent, L.-O.

LE CHEF TREMBLAY L'ÉCHAPPE BELLE

EN COMBATTANT UN INCENDIE, RUE NAZARETH, HIER APRES-MIDI, LE CHEF DE LA BRIGADE ET QUATRE POMPIERS CROULENT AVEC UN TOIT EN FEU. — AUTRE INCENDIE DESASTREUX.

Le chef Tremblay et quatre pompiers ont échappé belle, hier après-midi, en répondant à un incendie, qui s'est déclaré à la North Eastern Iron and Salvage Company, 133 rue Nazareth. La couverture d'une remise, sur laquelle ils se tenaient, craqua sous le poids et les entraîna dans le vide. Heureusement, il ne furent ni blessés ni écorchés, mais ils furent saisis par le choc qu'ils reçurent. Une fois revenus de leur étonnement, ils purent reprendre leur lutte contre l'incendie avec autant d'efficacité qu'auparavant.

Le feu s'est déclaré dans le local de la North Eastern Iron and Salvage Co., et il a causé pour une couple de mille dollars de dommages. Les flammes se sont propagées avec beaucoup de rapidité du premier étage au reste de la bâtisse comme aux écuries et aux remises adjacentes. Il fallut étendre quinze jets d'eau sur le foyer pour avoir raison des flammes après 40 minutes de lutte. On sauva la vie aux chevaux qui se trouvaient dans les écuries, et il n'y eut pas d'accident autre que celui, que nous rapportons un peu plus haut au chef Tremblay et aux pompiers. Deux garçons ont presque été suffoqués par la fumée et ont été sauvés à temps.

CINQ LOGIS DETRUITS

Le feu a détruit hier après-midi, cinq logis sur la rue St-Hubert, et causé des dégâts considérables. L'incendie s'est déclaré chez Mme Cobarriz, 1149 St-Hubert et trois familles ont été jetées sur la paille. Les logis portant les Nos 46 et 48 Rachel ouest, ont été fortement endommagés, et on estime les dégâts à \$5,000. Il s'est produit deux explosions, l'une provenant du gaz et l'autre par la fumée. Mais les pompiers s'y attendaient et se sont retirés à temps pour n'être pas blessés. Ils étaient commandés par le chef de district Dagenais.

DE RETOUR DU FRONT

APRES UNE HEUREUSE TRAVERSE PLUSIEURS MILITAIRES MONTREALAIS SONT ARRIVES ICI HIER.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 12. — Plusieurs militaires revenant du front sont arrivés ici hier, parmi ceux-ci se trouvent quelques Montréaliens dont voici les noms: les soldats P. H. Barral, P. Brouillon, W. H. Dore, W. Manning, F. A. Sloan, D. Agnew, J. O. Aubrey, N. J. Ballock, J. Bond, R. Brown, G. A. Bullock, C. Baxter, J. Côté, E. C. Dagenais, A. W. DeBellefeuille, J. Davies, A. Delorme, J. Deschamps, J. L. Timberville, H. Farrell, J. G. Gahski, G. Griffin, L. Lachance, G. Larin, E. Marler, A. McNeil, J. Matthews, A. Muller, G. Mitchell, McCraig, McCormick, McNeal, P. Notman, C. Notall, U. H. Newbond, R. O'Brien, N. R. Owens, N. Paine, N. Park, J. S. Potter, W. Richmond, H. Leaker, H. Short, O. Tanquay, J. Toomey, A. Wilson, N. Yate et G. Yates.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

La reprise des séances hebdomadaires de la Chambre de Commerce du district de Montréal aura lieu cet après-midi à 4.30 heures en son immeuble de la rue St-Gabriel.

Comme question de fait le conseil de la Chambre de Commerce, intervenant au retour des vacances, constamment au retour des questions commerciales, industrielles et financières d'actualité et le conseil a tenu plusieurs séances spéciales. Cet après-midi, la Chambre reprend son travail régulier sous la présidence de M. J. E. C. Daoust, son président.

Des témoignages ont été rendus que vingt-et-une personnes ont voté au referendum sans en avoir le droit, attendu qu'elles n'étaient pas naturalisées sujets britanniques.

Sans montrer de quel côté ces hommes avaient pu voter, M. Champoigny, C.R., avocat du requérant St-Germain, a argué que le fait que ces votes avaient été enregistrés était suffisant pour renverser la décision obtenue par la majorité de dix-sept délégués.

M. A. S. Pélletier, C.R., avocat pour la ville de LaSalle, contesta cet argument, disant que le referendum avait été tenu régulièrement. La cité prit tous les moyens possibles pour prévenir des irrégularités et il se trouva, des hommes qui votèrent sans être qualifiés, on ne peut pas y remédier en contestant les votes après qu'ils ont été acceptés et le résultat annoncé.

M. W. P. Buchanan, C.R., qui comparait au nom de M. Odilon Brasse, intervenant contre l'interdit de la requête, fit remarquer que les noms de ceux dont on contestait le droit de vote apparaissaient sur les listes municipales, comme électeurs bona fide. S'ils n'étaient pas qualifiés pour voter leurs noms n'eussent pas dû être inscrits sur les listes.

Et de seul remède dans les circonstances de faire annuler ces noms des listes électorales.

EN COUR DE REVISION

La seconde division de la Cour de Revision, MM. les juges Poirier, Greenfield et Lamotte, a siégé hier pour la première fois depuis les vacances. Dans une des causes qui ont été soumises, Léon Debeaux, un laurier, en appelle pour jugement conforme au verdict d'un jury de la Cour Supérieure lui accordant \$4,000 de dommages pour blessures éprouvées dans la soirée du 9 décembre 1914. Desautels fut alors précipité hors de sa voiture

LE DROIT DE TOUTE FEMME

A toute femme appartenant au droit de jour d'une bonne santé, d'une vie active et heureuse, cependant, neuf sur dix souffrent terriblement pendant des années, originaires de quelque forme de pauvreté de sang. Voilà pourquoi l'on voit de tant côtés des jeunes filles et mères, des yeux sans vie et des physiologies abattues — signes certains de maux de tête, de faiblesse dorsale, d'origine, de tout souffrir et d'une incertitude. Toutes les femmes faibles et qui souffrent devraient connaître le droit d'être bien portantes, en rafraichissant leur corps fatigué avec le sang nouveau, riche et rouge qui les transforme promptement en femmes fortes et en santé. Ce sang nouveau, riche et rouge est fourni abondamment par les Pilules Rosses du Dr Williams, qui atteignent chaque organe et chaque nerf du corps.

Grâce à l'emploi de ces pilules, des milliers de femmes ont été promptement guéries alors qu'elles souffraient d'anémie, d'indigestion, de palpitation du cœur, de rhumatisme, de faiblesse générale, et de ces maladies propres aux femmes. Il n'y a pas une partie dans ce vaste Dominion où vous ne trouviez pas quelque personne souffrante qui n'ait retrouvé santé et force, grâce à l'emploi des Pilules Rosses du Dr Williams, et c'est la raison pour laquelle les pilules ont été un remède domestique favori depuis plus d'une génération. Si vous souffrez et si vous faites un essai judicieux de ces pilules, vous trouverez une santé nouvelle et le bonheur dans leur emploi.

Vous pouvez acheter des Pilules Rosses du Dr Williams chez tous les marchands de remèdes, ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

LES M. RINS CATHOLIQUES

Le concert des Marins Catholiques, ce soir, sera donné sous les auspices de la cour. Sarsfield, de l'Ordre des Forestiers.



HENRY MORGAN & CO. LIMITED

Feront, Jeudi, Vendredi et Samedi Prochain, Leur Ouverture d'Automne avec des Modèles Nouveaux

Cette ouverture comprendra, pour la première fois, les modèles les plus en vogue et les plus nouveaux pour l'automne et l'hiver.

Cette exposition formelle est d'un intérêt tout spécial pour toutes les femmes—parce qu'elle offre incontestablement un assortiment des plus élégants et nouveaux en fait d'articles pour cet automne.

Notre collection choisie est des plus complètes. Elle démontre exactement les tendances des modèles les plus exclusifs et du tout dernier genre.

Cette exposition remarquable nous donne l'occasion de présenter des marchandises de la plus haute qualité; elles seront d'autant plus appréciées que les conditions du marché mondial deviennent de plus en plus difficiles.

En général, les femmes trouveront un grand intérêt à venir examiner ces articles pendant que les collections, qui représentent ce qu'il y a de meilleur et de plus nouveau, sont au grand complet.

LE JUGE MACLENNAN RESERVE SA DECISION

DANS LA CAUSE DES PROHIBITIONISTES DE LACHINE. — EN COUR DE REVISION.

Le juge MacleNNan, jugeant hier en Cour Supérieure, a réservé son jugement dans la cause des prohibitionnistes de Lachine. Le requérant St-Germain demande que le referendum tenu en janvier dernier, alors qu'une majorité de dix-sept électeurs approuva la renouveau des licences dans la municipalité, soit déclaré nul et qu'une nouvelle consultation populaire soit ordonnée touchant la question.

Des témoignages ont été rendus que vingt-et-une personnes ont voté au referendum sans en avoir le droit, attendu qu'elles n'étaient pas naturalisées sujets britanniques.

Sans montrer de quel côté ces hommes avaient pu voter, M. Champoigny, C.R., avocat du requérant St-Germain, a argué que le fait que ces votes avaient été enregistrés était suffisant pour renverser la décision obtenue par la majorité de dix-sept délégués.

M. A. S. Pélletier, C.R., avocat pour la ville de LaSalle, contesta cet argument, disant que le referendum avait été tenu régulièrement. La cité prit tous les moyens possibles pour prévenir des irrégularités et il se trouva, des hommes qui votèrent sans être qualifiés, on ne peut pas y remédier en contestant les votes après qu'ils ont été acceptés et le résultat annoncé.

M. W. P. Buchanan, C.R., qui comparait au nom de M. Odilon Brasse, intervenant contre l'interdit de la requête, fit remarquer que les noms de ceux dont on contestait le droit de vote apparaissaient sur les listes municipales, comme électeurs bona fide. S'ils n'étaient pas qualifiés pour voter leurs noms n'eussent pas dû être inscrits sur les listes.

PROFESSION

AVOCATS

BAKER, W.-A., C.D., avocat, 58
Saint-Jacques. Tél. Main 1762
dence 40, 1ère Avenue, Vauville,
Lasalle 690. 102-3

LAMOTHE, GADBOIS & NANT
avocats Edifice Banque de Que
11 Place d'Armes, Montréal Tel X
1216 ; J. C. Lamothé, L.D.L. ; H
Emilien Gadbois, L.L.L. ; J. Maré
Nantel, B.C.L. 149

MIGNERON J. HOMERIE, avoué, 41, rue de la Montagne, 161.
qualifié à pratiquer au Canada
aux Etats-Unis d'Amérique.
Ses causes criminelles, en dom-
mage, en réparation, réglementa-
tion, etc., etc. Adresser sa
Demande Est. Montréal. 162.

PICHE J.-A., avocat, 97 St Jacques
chambre 10. Tel. Main 6533, 126.

RENAUME, THEODORE, avocat,
cité édifice "La Souveraine" de
Main 1383. Résidence Tel. Westmo-
1359. 55.

CHIRURGIEN-DENTISTE

DE NAP. DESJARDINS, chirurgien-
dentiste, diplômé de St-Henri,
32, rue St-Jacques, Montréal. 163.
3943. Centre 9 a.m. et 9 p.m. 163.

MEDECIN

Docteur J. N. CHAUSSÉ, Spéc.
s A Voies urinaires, Département
d'Électrocinétique, 708, Parc La
tairie. Tél. St-Louis 3375.

NOTAIRES

ARÉPALE, OHLON, notaires, 3
Jacques Tel. Marc 442, Résidence
Centre, Tel. Victoria 966. Aigu
préteur sur hypothèque. 218

PROFESSEUR DE VOLO

Professeur J. J. Goulet, 236,
rue Union, près Dorchester, 1450
ne Upton 5525

Contrat de la Ma

DES ROUBISSONS CACHET
adressés au Ministre des Postes
reçus à Ottawa jusqu'à
vendredi, le 19 octobre 1951, pour
transport des Malles de Sa Majesté
aux conditions du Contrat No 1
pour un terme de quatre années, à
par semaine, sur la route de 80
No 1. Distribution rurale à 10
er au bon plaisir du Ministre
Postes.

Des avis imprimés contenant
renseignements plus détaillés au
let les conditions du Contrat
se peuvent être vu aux Bureaux
Postes de St-Luc et au bureau
l'inspecteur des Postes au (au)

VICTOR GAUDIER
Inspecteur des P
Bureau de l'Inspection des P
Montréal, 4 septembre, 1987.
16.

BUSINESS CITY

234 STE CATHERINE O. MONTRÉAL
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
LE JOUR ET LE SOIR

Fondée par **ANGUS Caza, Prince** Tél. M-
1895-1901 1-800-387-1234

L'actualité / 2

QUÉBEC A 103 246 AMÉRICAINS

QUEBEC, 12 — Le recensement fait, au cours de l'été par les instituteurs de la Cite de Québec terminée et on vient d'en faire connaître officiellement les résultats. Comme on était convaincu de longue main, la population de la ville de Québec dépasse les 100.000 âmes. En effet, d'après ce recensement fait, après beaucoup de soins, la population exacte de la ville de Québec actuellement est de 102.246 âmes dont 59.555 Canadiens-français et 13.596 Anglais. Répartie par dénominations religieuses, la population comprend 975 catholiques et 6.270 protestants.

On compte à Québec 10.925

L'INCONNU A ETE IDENTIFIE

QUEBEC, 12 — Le cadavre d'Inconnu tombé subitement d'une voiture de cocher a été identifié à la morgue de M. M. comme étant celui d'un cultivateur de Champlain, du nom de P. P. Bourbon, âgé de 52 ans. Les deux fils de la victime sont allés à Québec pour ramener le corps de leur père dans leur famille, et étaient accompagnés du Dr. Ch. Ch. de Champlain. Il a été établi au cours de l'enquête que le défunt souffrait depuis quelques temps d'une grave maladie.

MANUFACTURES

MANUFACTURES

FEMMES et FILLES DEMANDE

Toutes Opératrices, Finissières, Contrôleres, Lingères, Coulancières, peuvent se faire un salaire élevé. Avec l'expérience, le salaire monte.

Tous les jours des MANUVRIERS s'adressent au BUREAU de PLACEMENT de la PATRIE pour avoir des OUVRIERS dans

les lignes de la couture : blouses, jupes, costumes, chemises et pantalons d'hommes, salopards, etc., etc. On vous dira où se trouvent ces manufactures au BUREAU DE PLACEMENT de la PATRIE.

Hier nous avons placé Mlle L. L., 43 rue Cartier, comme catéchiste chez T. Eaton Co., Ltd. Ste-Catherine O.

A votre tour maintenant !

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

Avis Important

Changement d'Horaire—A cause de la mise en place de la Travée Centrale du Pont de Québec—le Vapeur "Montréal" partira de Montréal, Vendredi Soir, 14 Septembre

Taux spécial Montréal à Québec et retour. Bon pour le départ vendredi ou samedi, retour dimanche soir, \$8.50, y compris cabine et dîner dans chaque direction.



NAVIGATION

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANÇAISE
 SERVICE POSTAL RAPIDE
NEW-YORK - BORDEAUX - PARIS
 Route directe pour le continent
 DE PARIS: H. BOOM ADAIRES
 Gemin, Trudeau & Co., Ltd. Agents G.P.
 22 rue Notre-Dame-Ouest
 2 Jules Hume, agence des voyages &
 Blvd. St.-Louis, en aux AGENTS LO
 C.A.B.N. 101-100-110-110

GARE BONAVENTURE	
OCEAN LIMITÉE 7.00 p.m. Tous les jours	EXPRESS MARITIME 9.25 a.m. Tous les jours ex- cepté le samedi.

Pour tous les points dans les Provinces Maritimes.

service entre Montréal et le bas du St-Laurent et les endroits de villégiature a été supprimé pour cette saison.

Bureaux des Billets au Ville.	Édifice Transporstation 122 rue St-Jacques. Tél. Main 8700. Gare Bon- aventure. Hôtel Windsor 9 Blvd. St-Laurent.
-------------------------------------	---

**EXCURSIONS
DE COLONS**

TOUS LES
MARDIS
JUSQU'AU 30 OCTOBRE

LES NAVIRES des Lacs
LES JEUDIS
"La route des Grands Lacs"
(Durant la saison de navigation)
L'Ouest est le pays de l'avenir
Les fertiles prairies de l'Ouest ont
donné à cette partie du Canada l'im-
portance qu'elle possède aujourd'hui.

Pacifique Canadien
Renseignements aux bureaux des Billets
141-145 St-Jacques, Tél. M. 8125, hôtel Windsor
gares Windsor et Place Vigor.

La hausse rapide de l'argent intense fort le public. Le gouvernement de l'Inde vient de prohiber l'importation de l'argent en barres par les particuliers, ce qui réduira certainement la concurrence.

La Chine a besoin de beaucoup d'argent et les énormes quantités qu'il faut à ce pays est un des facteurs de la hausse.

REUNION ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de Canadian Natural Gas Corporation qui devait avoir lieu hier, été remise au 6 octobre. La réunion des actionnaires de Canadian Natural Gas Company dont la Gas Cor-

e c'est la

es

very Company" a brassé la
un outillage des plus mo-
meilleur houblon et de l'eau

ge pour tous les goûts.



KEEFES
OLD STOCK
ALE

CHIE DE LA METROPOLE AMERICAINE CET AVANT-MIDI.

NEW YORK, 12 — Les hausses avaient la haute main sur le marché de l'avant-midi et ont achevé toutes les opérations en vente chez les cours populaires, tels que le United Steel, le Crucible, le Baldwin et les autres du genre, dans le but d'augmenter la liquidation chez quelques valeurs particulières. La manœuvre a réussi pour un moment. Le marché des obligations était généralement irrégulier.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fourrés par la maison Bryan		
Dunn & Co., rue Saint-François-Xavier, 84-88, Montréal.		
		Qu. Fern
Allis Chal	86 1/2	
Am Can	42 1/2	43
Am Far Edry .. .	3	
Am loco	61	
Am Smelt	98 1/2	96
Am Wool	4	

Hald'n - Loco	254	
Bethl Steel B.	107 1/2	103
Butte Sup	254	
Cal Pete	161	16
Can Leath	85	82
Ches and Ohio	57	
Crusible	76	69
Dan'lilers	264	23
Dome	10	
Erie	21	26
Gen Eleg	184 1/2	178
G Nor Ore	27 1/2	22
Goodrich	43 1/2	43
Insp Cop	55 1/2	54
Int Mar Mar pld	88	8

Calhoun, Val	614	61
Maxwell	294	30
Mex Pete	913	91
Mex Haven	223	22
N Y Cen	223	22
Nevada	223	22
Pennsylvania	513	51
Plainsburg	503	50
Reading	813	81
Rep Iron and Steel	813	81
Sty Steel Spring	473	47
Sou Va	513	51
Studebaker	413	41
Texas Oil	1663	166
Un Pac	123	12
U S Iron Alcoh	1313	130
U S Rub	1083	108
U S Steel	1083	108
Utah Cop	933	93
Wash Cov	234	23
Wichita	234	23

NEW-YORK CURB

Cours fournis par Bryant, Dunn
Co., 84 A 88 rue St-François-Xavier
Montréal

Offre Demande

Butte Copper	9	19
Chev Mot	66	4
Cons. Arizona	2	1
Cramp	70	80
Curtis Aero	37 1/2	38
Hollinger	4 1/2	5
Hupmobile	2 1/2	4
Inter Petro	12 1/4	12
Lake Torpedo	4 1/4	4
Magma Cop	45	4

Orange hom	8 1/2	14
Nipsawing	9 1/2	14
Nor Ame Pulp	2	2
Peerless Motor	11	17
Rex Cons	15	18
Sesupia Oil	6 1/2	9
Subm Corp	19	26
Triangle Film	1 1/4	1
Unit Mot	19	19
United Verde	32 1/2	28
W		

World Film
Wright Martin

TRANSACTIONS

IMMOBILIER

UNE PROPRIÉTÉ DE \$200,000 À
DUE DANS LE QUARTIER S
GEORGES.

Rue Benoît, Nos 87 A 92, lot 2
bâtisses, Terrain 8,164 pieds. Besn
Realities Ltd. vend A John Besn
\$16,000

Rue McAlfee, No 101, lots 1423-
1423A-1, bâtisses, Terrain 32 x 1
Dame Matthew Hicks vend A Nat
nal Trust Co., Ltd. \$90,000

Ave Hôtel de Ville, Nos 896 A 89
lots 918-20 A 22, bâtisses, Terrain 5
x 29.2 pieds, Dame C. P. Michael vend

Rue St-Laurent, lot 11-1273, vacant. Terrain 25 x 93 peds. Aldes Lamoureux vend à Tréfié Bastien, \$2,250. Ave Hingston, lots 164-253, 234-254, 255-256, 257-258, 259-260, 261-262, 263-264, 265-266, 267-268, 269-270, 271-272, 273-274, 275-276, 277-278, 279-280, 281-282, 283-284, 285-286, 287-288, 289-290, 291-292, 293-294, 295-296, 297-298, 299-300, 301-302, 303-304, 305-306, 307-308, 309-310, 311-312, 313-314, 315-316, 317-318, 319-320, 321-322, 323-324, 325-326, 327-328, 329-330, 331-332, 333-334, 335-336, 337-338, 339-340, 341-342, 343-344, 345-346, 347-348, 349-350, 351-352, 353-354, 355-356, 357-358, 359-360, 361-362, 363-364, 365-366, 367-368, 369-370, 371-372, 373-374, 375-376, 377-378, 379-380, 381-382, 383-384, 385-386, 387-388, 389-390, 391-392, 393-394, 395-396, 397-398, 399-400, 401-402, 403-404, 405-406, 407-408, 409-410, 411-412, 413-414, 415-416, 417-418, 419-420, 421-422, 423-424, 425-426, 427-428, 429-430, 431-432, 433-434, 435-436, 437-438, 439-440, 441-442, 443-444, 445-446, 447-448, 449-450, 451-452, 453-454, 455-456, 457-458, 459-460, 461-462, 463-464, 465-466, 467-468, 469-470, 471-472, 473-474, 475-476, 477-478, 479-480, 481-482, 483-484, 485-486, 487-488, 489-490, 491-492, 493-494, 495-496, 497-498, 499-500, 501-502, 503-504, 505-506, 507-508, 509-510, 511-512, 513-514, 515-516, 517-518, 519-520, 521-522, 523-524, 525-526, 527-528, 529-530, 531-532, 533-534, 535-536, 537-538, 539-540, 541-542, 543-544, 545-546, 547-548, 549-550, 551-552, 553-554, 555-556, 557-558, 559-560, 561-562, 563-564, 565-566, 567-568, 569-570, 571-572, 573-574, 575-576, 577-578, 579-580, 581-582, 583-584, 585-586, 587-588, 589-590, 591-592, 593-594, 595-596, 597-598, 599-600, 601-602, 603-604, 605-606, 607-608, 609-610, 611-612, 613-614, 615-616, 617-618, 619-620, 621-622, 623-624, 625-626, 627-628, 629-630, 631-632, 633-634, 635-636, 637-638, 639-640, 641-642, 643-644, 645-646, 647-648, 649-650, 651-652, 653-654, 655-656, 657-658, 659-660, 661-662, 663-664, 665-666, 667-668, 669-670, 671-672, 673-674, 675-676, 677-678, 679-680, 681-682, 683-684, 685-686, 687-688, 689-690, 691-692, 693-694, 695-696, 697-698, 699-700, 701-702, 703-704, 705-706, 707-708, 709-710, 711-712, 713-714, 715-716, 717-718, 719-720, 721-722, 723-724, 725-726, 727-728, 729-730, 731-732, 733-734, 735-736, 737-738, 739-740, 741-742, 743-744, 745-746, 747-748, 749-750, 751-752, 753-754, 755-756, 757-758, 759-760, 761-762, 763-764, 765-766, 767-768, 769-770, 771-772, 773-774, 775-776, 777-778, 779-780, 781-782, 783-784, 785-786, 787-788, 789-790, 791-792, 793-794, 795-796, 797-798, 799-800, 801-802, 803-804, 805-806, 807-808, 809-810, 811-812, 813-814, 815-816, 817-818, 819-820, 821-822, 823-824, 825-826, 827-828, 829-830, 831-832, 833-834, 835-836, 837-838, 839-840, 841-842, 843-844, 845-846, 847-848, 849-850, 851-852, 853-854, 855-856, 857-858, 859-860, 861-862, 863-864, 865-866, 867-868, 869-870, 871-872, 873-874, 875-876, 877-878, 879-880, 881-882, 883-884, 885-886, 887-888, 889-890, 891-892, 893-894, 895-896, 897-898, 899-900, 901-902, 903-904, 905-906, 907-908, 909-910, 911-912, 913-914, 915-916, 917-918, 919-920, 921-922, 923-924, 925-926, 927-928, 929-930, 931-932, 933-934, 935-936, 937-938, 939-940, 941-942, 943-944, 945-946, 947-948, 949-950, 951-952, 953-954, 955-956, 957-958, 959-960, 961-962, 963-964, 965-966, 967-968, 969-970, 971-972, 973-974, 975-976, 977-978, 979-980, 981-982, 983-984, 985-986, 987-988, 989-990, 991-992, 993-994, 995-996, 997-998, 999-1000, 1001-1002, 1003-1004, 1005-1006, 1007-1008, 1009-1010, 1011-1012, 1013-1014, 1015-1016, 1017-1018, 1019-1020, 1021-1022, 1023-1024, 1025-1026, 1027-1028, 1029-1030, 1031-1032, 1033-1034, 1035-1036, 1037-1038, 1039-1040, 1041-1042, 1043-1044, 1045-1046, 1047-1048, 1049-1050, 1051-1052, 1053-1054, 1055-1056, 1057-1058, 1059-1060, 1061-1062, 1063-1064, 1065-1066, 1067-1068, 1069-1070, 1071-1072, 1073-1074, 1075-1076, 1077-1078, 1079-1080, 1081-1082, 1083-1084, 1085-1086, 1087-1088, 1089-1090, 1091-1092, 1093-1094, 1095-1096, 1097-1098, 1099-1100, 1101-1102, 1103-1104, 1105-1106, 1107-1108, 1109-1110, 1111-1112, 1113-1114, 1115-1116, 1117-1118, 1119-1120, 112

Chemins de la Côte St-Antoine
179-450, bâtisses. Terrain 48 6 x
pieds. Arthur Cloutier vend à H.
cinthe Beauchemin, \$14,500.
Ave Beaconsfield, No 236, lot 1
82, bâtisses. George C. Shepherd
vend à Dame Frederick G. Moss, \$4,700.
Chemin Public, lots 66-1, 2,
cants. Terrain 2,600 pieds. Edm.
Kalede vend à La Cie de B.

Rue Hadley, Nos. 267 & 271,
4669-122, bâtisses, Terrain 25 x
piéds, Joseph Bouchard vend à L.
Ernest Gratton, 12,850.
Ave. Rielle, lot 4479-31, bâtis-
sures, George Chipp vend à Lewis Bax-
ter, \$1,250.
Chemin Public, lots 121-121 A,
109-268, bâtisses, Terrain 12,634 x
100, J. Donat Langellier vend à J. Do-
nald Langellier Limitée, \$55,900.

cants Terrain 59 x 92 peds. The
nadian Montreal Land Co., Ltd., v
A Banjamin Sommer \$3,200.
Rue Malines, Nos 1 & 11, lots 11
36a, 120-37a, 1299-37a-1, bâtiesse
P. Michaels vend A Colonial Secu
Co. Ltd., \$17,000.
Rue Clarke lots 47-48 42 bâties
Terrain 81 x 88 peds. Napoléon T
cot vend A Roméo Turcotte, \$5,000. C
siderations.

1228-Ave. D'Elorimier, Nos 686 A 690.
1228-60. bâtisses. Terrain 25 x
piéds. Josephat Duval vend A
brius Constantinou. \$20,000.
Rue Notre-Dame Est. Nos 891A.
lot partie 73. bâtisses. Terrain 2
piéds. Gédéon Clermont vend A M
rie Simon. \$12,000.

tiennes. Le Shérif de Montréal vend
J. Herculis Hébard, \$1,750
4ème Avenue lots 3a-1141,
1145, 1146, bâtisses. Le Shérif de
Montréal vend à Trust and Loan
of Canada, \$2,000.
Chemin Public, lots 216-254,
259, 260, vacants. J. A. Henri Deg
et al, vendent à Onésime Saint-J
\$1955.
Chemin Public, lot partie de

Trudel, \$1,700.
Ave Davenar, lots 28-312 à 314
à 534, vacants. Terrain chaque lot

NAVIGATION
Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANÇAISE
SERVICE POSTAL RAPIDE
NEW-YORK - BORDEAUX - PARIS
Route directe pour le continent
Départ les DIMANCHES
Genin, Trédau & Co., Ltd. Agents G.P.
22 rue Notre-Dame Ouest.
Jules Hanse, Agence des voyages à
Boul. St-Laurent ou aux AGENTS LO
CAPA. 151-152-153-154

Gouvernement Canadien

GARE BONAVENTURE

Océan Limitée 7.00 p.m. Tous les jours	EXPRESS MARITIME 9.25 a.m. Tous les jours excepté le samedi
---	---

Pour tous les points dans les Provinces Maritimes.

Le spcial de St-Laurent, qui fait le service entre Moncton et le bus du St-Laurent et les endroits de villégiature a été supprimé pour cette saison.

**Bureaux des
Billets en
Ville :**
122 rue St-Jacques, 1er
Main 8700 Gare Bonaventure, Hôtel Windsor
8 Blvd. St-Laurent.

**EXCURSIONS
DE COLONS**



**TOUS LES
MARDIS**

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

"Par voies ferrées" - aussi par

Les Navires des Lacs

"Le Tour des Grands Lacs"
(Durant la saison de navigation)
L'Ouest est le pays de l'avenir
Les belles prairies de l'Ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Si vous avez des milliers d'acres de sol fertile ou des colonies trouvant la prospérité, profitez des taux spéciaux et voyagez par le
Pacifique Canadien
Renseignements aux bureaux des billets:
141-143 St-Jacques, Tél. M. 5125, hôtel Windsor
gare Windsor et Place Viger.

La Chine a besoin de beaucoup d'argent et les énormes quantités qu'il faut à ce pays est un des facteurs de la hausse.

REUNION ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de Canadian Natural Gas Corporation qui devait avoir lieu hier, a été remise au 6 octobre. La réunion des actionnaires de Canadian Natural Gas Company dont la Gas Corporation détient un grand nombre d'actions aura lieu le 29 septembre.

Ces

bières de O'Keefe.
ge pour tous les goûts.



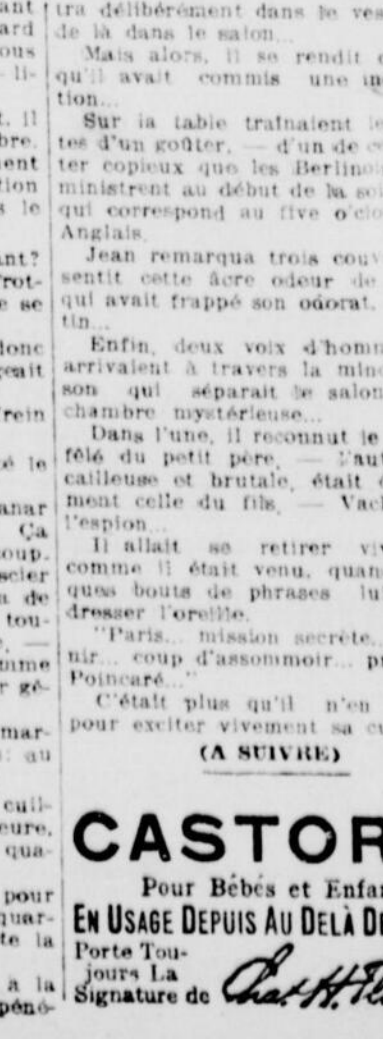
ted, Toronto.
rue St. Jacques, Montréal

Trudel, \$1,700.
Ave Davenar, lots 28-312 à 314
à 534, vacants. Terrain chaque lot

1, rue St-Jacques, Montréal.

DEMAIN JEUDI---NOUS ATTENDONS NOS PETITS AMIS

**CREME A LA GLACE
CHOIX D'ESSENCES
A LA FONTAINE**



tra délibérément dans le ves-
de la dans le salon.
Mais alors, il se rendit co-
qu'il avait commis une im-
Sur la table traînait de
tes d'un gouter, — d'un de ces
copieux que les Berlinois
ministrent au début de la
qui correspond au five o'clock
Anglais.
Jean remarqua trois cou-
sentit cette âcre odeur de
qui avait frappé son odorat.
tin...
Enfin, deux voix d'hommes
arrivaient à travers la mince
qui séparait le salon de la
chambre mystérieuse.
Dans l'une, il reconnut le
fêlé du petit père, — l'autre
caillieuse et brutale, était é-
ment celle du fils, — Vach-
l'espion...
Cela allait se retirer vi-
comme il était venu, quand
quels bouts de phrases lui
dresser l'oreille.
"Paris... mission secrète...
nir... coup d'assomoir... pu-
Poincaré..."
C'était plus qu'il n'en
pour exciter vivement sa cu-
(A SUIVRE)